

XVI ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SYNODE DES ÉVÊQUES

Première Session

(4-29 octobre 2023)

Synthèse

UNE ÉGLISE SYNODALE EN MISSION

28 octobre 2023

(12h00)

SOMMAIRE

UNE ÉGLISE SYNODALE EN MISSION

INTRODUCTION

PARTIE I – LE VISAGE DE L'ÉGLISE SYNODALE

1. La synodalité : expérience et compréhension
2. Rassemblés et envoyés par la Trinité
3. Entrer dans une communauté de foi : l'initiation chrétienne
4. Les pauvres, protagonistes du chemin de l'Église
5. Une Église de « chaque tribu, langue, peuple et nation »
6. Traditions des Églises orientales et de l'Église latine
7. En route vers l'unité des chrétiens

PARTIE II – TOUS DISCIPLES, TOUS MISSIONNAIRES

8. L'Église est mission
9. Les femmes dans la vie et la mission de l'Église
10. La vie consacrée et les groupes laïcs : un signe charismatique
11. Diacres et prêtres dans une Église synodale
12. L'Évêque dans la communion ecclésiale
13. L'Évêque de Rome au Collège des Évêques

PARTIE III – TISSER DES LIENS, CONSTRUIRE DES COMMUNAUTÉS

14. Une approche synodale de la formation
15. Discernement ecclésial et questions ouvertes
16. Pour une Église qui écoute et accompagne
17. Missionnaires dans l'environnement numérique
18. Organismes de participation
19. Regroupements d'Églises dans la communion de toute l'Église

20. Synode des Évêques et Assemblée ecclésiale

POUR CONTINUER LA MARCHÉ

INTRODUCTION

Chères sœurs, chers frères,

« nous avons tous été baptisés par un seul Esprit en un seul corps » (1 Cor 12,13). C'est l'expérience, remplie de joie et de gratitude, que nous avons vécue lors de cette première session de l'Assemblée synodale, qui s'est tenue du 4 au 28 octobre 2023, sur le thème « Pour une Église synodale. Communion, participation, mission ». Par la grâce commune du baptême, nous avons pu vivre ensemble avec un seul cœur et une seule âme, malgré la diversité des origines, des langues et des cultures. Comme un chœur, nous avons cherché à chanter dans la variété des voix et dans l'unité des esprits. L'Esprit Saint nous a permis d'expérimenter l'harmonie qu'il seul sait générer : c'est un don et un témoignage dans un monde déchiré et divisé.

Notre Assemblée s'est tenue alors que de vieilles et nouvelles guerres faisaient rage dans le monde, avec le drame absurde d'innombrables victimes. Le cri des pauvres, de ceux qui sont forcés de migrer, de ceux qui subissent la violence ou souffrent des conséquences dévastatrices du changement climatique a résonné parmi nous, non seulement à travers les médias, mais aussi par la voix de beaucoup, personnellement impliqués avec leurs familles et leurs peuples dans ces événements tragiques. Nous avons porté tout le monde, à chaque instant, dans notre cœur et dans notre prière, nous demandant comment nos Églises peuvent favoriser des chemins de réconciliation, d'espoir, de justice et de paix.

Notre rencontre a eu lieu à Rome, autour du successeur de Pierre, qui nous a confirmés dans la foi et nous a poussés à être audacieux dans la mission. Ce fut une grâce de commencer le chemin de ces jours par une veillée œcuménique, où nous avons vu prier ensemble avec le Pape, près du tombeau de Pierre, les chefs et représentants des autres confessions chrétiennes : l'unité fermente silencieusement à l'intérieur de la Sainte Église de Dieu ; nous le voyons de nos propres yeux et nous vous le confions.

Le dialogue a été la clef de voûte de cette Assemblée : dans le respect, la patience, l'écoute et le courage de la parole. Un dialogue riche de contenu et de témoignages, qui nous a permis d'élargir nos horizons, de confronter nos expériences, de chercher des points de convergence, de surmonter des différences et des obstacles. Grâce à la culture du dialogue, nous avons pu découvrir la richesse de la diversité, tout en appréciant la beauté de la communion.

La finalité de ce Synode, toutefois, n'est pas seulement de parvenir à des documents, à des résolutions ou à des déclarations. Ce Synode vise à faire avancer la conversion pastorale, qui nous conduit à une véritable réforme de l'Église. Chaque membre de l'Église, sans distinction, est appelé à renouveler son engagement dans l'annonce de l'Évangile, à approfondir sa foi, à vivre dans la charité et à assumer une plus grande responsabilité dans la mission.

Nous sommes tous conscients que les fruits de cette Assemblée ne se verront pas immédiatement. Ils mûriront avec le temps, dans le cœur de chacun d'entre nous, dans les Églises locales, dans les structures ecclésiales, dans les mouvements, dans les paroisses, dans

les diocèses, dans les conférences épiscopales, dans les Églises sœurs, et dans toute la communauté ecclésiale. L'essentiel est d'être toujours en marche, guidés par l'Esprit, en cherchant sans cesse la volonté du Seigneur.

Avec ces sentiments, nous vous invitons à continuer à marcher avec nous, à vivre dans la communion, à participer activement à la mission et à rendre grâce pour le don de l'Église synodale.

Chères sœurs, chers frères, nous prions le Seigneur pour que vous puissiez tous être des témoins joyeux et audacieux de l'Évangile, capables de transformer le monde avec la puissance de l'amour de Dieu.

La rédaction de ce texte est d'une grande portée ecclésiastique et exprime une vision inclusive et missionnaire de l'Église. La synodalité est présentée comme une démarche clé pour l'Église, qui vise à inclure chaque membre dans sa mission et sa vie.

PARTIE I – LE VISAGE DE L'ÉGLISE SYNODALE

1. La synodalité : expérience et compréhension

Convergences

a) Nous avons répondu à l'invitation de reconnaître avec une nouvelle conscience la dimension synodale de l'Église. Des pratiques synodales sont attestées dans le Nouveau Testament et dans l'Église primitive. Elles ont ensuite pris des formes historiques spécifiques dans les différentes Églises et traditions chrétiennes. Le Concile Vatican II les a "mises à jour" et le Pape François encourage l'Église à les renouveler encore. Dans ce processus, le Synode 2021-2024 s'inscrit également. Par lui, le Saint Peuple de Dieu a découvert qu'une manière synodale de prier, d'écouter et de parler, enracinée dans la Parole de Dieu et tissée de moments de rencontre dans la joie, et parfois aussi dans l'effort, conduit à une conscience plus profonde que nous sommes tous frères et sœurs en Christ. Un fruit inestimable est la prise de conscience accrue de notre identité de Peuple fidèle de Dieu, au sein duquel chacun porte une dignité issue du Baptême et est appelé à la coresponsabilité pour la mission commune d'évangélisation.

b) Ce processus a renouvelé notre expérience et notre désir d'une Église qui soit la maison et la famille de Dieu. C'est précisément à cette expérience et à ce désir d'une Église plus proche des gens, moins bureaucratique et plus relationnelle, que les termes "synodalité" et "synodal" ont été associés, offrant une première compréhension qui nécessite une meilleure précision. C'est l'Église que les jeunes avaient déjà exprimé leur désir en 2018, lors du Synode qui leur était consacré.

c) La manière même dont l'Assemblée s'est déroulée, à partir de la disposition des personnes assises en petits groupes autour de tables rondes dans la Salle Paul VI, comparable à l'image biblique du banquet nuptial (Ap 19,9), est emblématique d'une Église synodale et de l'image de l'Eucharistie, source et sommet de la synodalité, avec la Parole de Dieu au centre. En son sein, des cultures, des langues, des rites, des façons de penser et des réalités différentes peuvent s'engager ensemble et fructueusement dans une recherche sincère sous la guidance de l'Esprit.

d) Parmi nous se trouvaient des frères et sœurs de peuples victimes de guerre, de martyre, de persécution et de famine. La situation de ces peuples, pour lesquels il a souvent été impossible de participer au processus synodal, est entrée dans nos échanges et dans notre prière, nourrissant notre sentiment de communion avec eux et notre détermination à être des artisans de paix.

e) L'Assemblée a souvent parlé d'espoir, de guérison, de réconciliation et de restauration de la confiance parmi les nombreux dons que l'Esprit a déversés sur l'Église pendant ce processus synodal. L'ouverture à l'écoute et à l'accompagnement de tous, y compris de ceux qui ont subi des abus et des blessures dans l'Église, a rendu visibles de nombreuses personnes qui se sont senties longtemps invisibles. Nous avons encore un long chemin à parcourir vers la réconciliation et la justice, qui nécessite de traiter les conditions structurelles qui ont permis de tels abus et de poser des gestes concrets de pénitence.

f) Nous savons que "synodalité" est un terme inconnu de nombreux membres du Peuple de Dieu, qui suscite confusion et préoccupation chez certains. Parmi les craintes, il y a celle que l'enseignement de l'Église soit modifié, nous éloignant de la foi apostolique de nos pères et trahissant les attentes de ceux qui ont encore aujourd'hui faim et soif de Dieu. Cependant, nous sommes convaincus que la synodalité est une expression de la dynamique de la Tradition vivante.

2. Rassemblés et envoyés par la Trinité

Convergences

a) Comme le rappelle le Concile Vatican II, l'Église est « un peuple rassemblé par l'unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit » (LG 4). Le Père, par l'envoi du Fils et le don de l'Esprit, nous implique dans une dynamique de communion et de mission qui nous fait passer de moi à nous et nous met au service du monde. La synodalité traduit en attitudes spirituelles et en processus ecclésiaux la dynamique trinitaire par laquelle Dieu rencontre l'humanité. Pour que cela se produise, tous les baptisés doivent s'engager à exercer réciproquement leur vocation, leur charisme, leur ministère. Ainsi seulement, l'Église pourra vraiment devenir un « dialogue » en elle-même et avec le monde (cf. *Ecclesiam suam* 67), marchant côte à côte avec chaque être humain à la manière de Jésus.

b) Depuis le début, le chemin synodal de l'Église est orienté vers le Royaume, qui sera pleinement accompli lorsque Dieu sera tout en tous. Le témoignage de la fraternité ecclésiale et le dévouement missionnaire au service des derniers ne seront jamais à la hauteur du Mystère dont ils sont aussi signe et instrument. L'Église ne réfléchit pas à sa configuration synodale pour se mettre elle-même au centre de l'annonce, mais pour mieux servir, malgré son incomplétude constitutive, l'avènement du Royaume.

c) Le renouveau de la communauté chrétienne n'est possible qu'en reconnaissant la primauté de la grâce. Sans profondeur spirituelle, la synodalité reste un renouveau superficiel. Ce à quoi nous sommes appelés n'est pas seulement de traduire en processus communautaires une expérience spirituelle acquise ailleurs, mais de vivre profondément comment les relations fraternelles sont lieu et forme d'une authentique rencontre avec Dieu. Dans cette perspective, tout en s'inspirant du riche patrimoine spirituel de la Tradition, la synodalité contribue à renouveler ses formes : une prière ouverte à la participation, un discernement vécu ensemble, une énergie missionnaire née du partage et rayonnant comme un service.

d) La conversation dans l'Esprit est un outil qui, malgré ses limites, est fécond pour permettre une écoute authentique et discerner ce que l'Esprit dit aux Églises. Sa pratique a suscité joie, émerveillement et gratitude et a été vécue comme un chemin de renouveau transformant les individus, les groupes, l'Église. Le mot « conversation » exprime plus que le simple dialogue : il entrelace harmonieusement la pensée et le sentiment et crée un monde vivant partagé. C'est pourquoi on peut dire que la conversion est en jeu dans la conversation. C'est une donnée anthropologique retrouvée chez différents peuples et cultures, unis par la pratique d'une solidarité rassemblée pour discuter et décider des questions essentielles à la communauté. La grâce porte à son accomplissement cette expérience humaine : converser « dans l'Esprit » signifie vivre l'expérience du partage dans la lumière de la foi et en quête de la volonté de Dieu, dans une atmosphère authentiquement évangélique où l'Esprit Saint peut faire entendre sa voix inimitable.

e) Puisque la synodalité est ordonnée à la mission, il est nécessaire que les communautés chrétiennes partagent la fraternité avec les hommes et les femmes d'autres religions, convictions et cultures, évitant d'un côté le risque de l'introversion et de l'auto-conservation et de l'autre celui de la perte d'identité. La logique du dialogue, de l'apprentissage mutuel et de la marche ensemble doit caractériser l'annonce évangélique et le service aux pauvres, le soin de la maison commune et la recherche théologique, devenant le style pastoral de l'Église.

Questions à aborder

f) Pour réaliser une véritable écoute de la volonté du Père, il semble nécessaire d'approfondir, du point de vue théologique, les critères du discernement ecclésial, de manière à ce que la référence à la liberté et à la nouveauté de l'Esprit soit opportunément coordonnée avec l'événement de Jésus-Christ survenu « une fois pour toutes » (He 10,10). Cela nécessite d'abord de préciser la relation entre l'écoute de la Parole de Dieu attestée dans les Écritures, l'accueil de la Tradition et du magistère de l'Église, et la lecture prophétique des signes des temps.

g) À cette fin, il est essentiel de promouvoir des visions anthropologiques et spirituelles capables d'intégrer et non de juxtaposer la dimension intellectuelle et celle émotionnelle de l'expérience de foi, en dépassant tout réductionnisme et tout dualisme entre raison et sentiment.

h) Il est important de clarifier comment la conversation dans l'Esprit peut intégrer les contributions de la pensée théologique et des sciences humaines et sociales, à la lumière d'autres modèles de discernement ecclésial qui sont réalisés en suivant la séquence du « voir, juger, agir » ou en articulant les étapes du « reconnaître, interpréter, choisir ».

i) Il faut développer la contribution que la lectio divina et les différentes traditions spirituelles, anciennes et récentes, peuvent apporter à la pratique du discernement. Il est en effet opportun de valoriser la pluralité des formes et des styles, des méthodes et des critères que l'Esprit Saint a suggérés au fil des siècles et qui font partie du patrimoine spirituel de l'Église.

Propositions

j) Il est proposé d'expérimenter et d'adapter la conversation dans l'Esprit et d'autres formes de discernement dans la vie des Églises, en valorisant selon les cultures et les contextes la richesse des différentes traditions spirituelles. Des formes appropriées d'accompagnement

peuvent faciliter cette pratique, aidant à en saisir la logique et à surmonter d'éventuelles résistances.

k) Chaque Église locale devrait disposer de personnes qualifiées et préparées pour faciliter et accompagner les processus de discernement ecclésial.

l) Il est important que la pratique du discernement soit également mise en œuvre dans le contexte pastoral, de manière adaptée aux contextes, pour éclairer la concrétude de la vie ecclésiale. Elle permettra de mieux reconnaître les charismes présents dans la communauté, de confier avec sagesse des tâches et des ministères, de planifier à la lumière de l'Esprit les chemins pastoraux, en allant au-delà de la simple programmation d'activités.

3. Entrer dans une communauté de foi : l'initiation chrétienne

Convergences

a) L'initiation chrétienne est le parcours par lequel le Seigneur, à travers le ministère de l'Église, nous introduit dans la foi pascale et nous insère dans la communion trinitaire et ecclésiale. Ce parcours connaît une variété significative de formes selon l'âge auquel il est entrepris et les différents accents propres aux traditions orientales et occidentales. Cependant, il y a toujours un mélange de l'écoute de la Parole et de la conversion de la vie, de la célébration liturgique et de l'intégration dans la communauté et sa mission. C'est pourquoi le parcours catéchuménal, avec la progressivité de ses étapes et de ses passages, est le paradigme de toute marche ecclésiale ensemble.

b) L'initiation met en contact avec une grande variété de vocations et de ministères ecclésiaux. Ils expriment le visage maternel d'une Église qui enseigne à ses enfants à marcher en marchant avec eux. Elle les écoute et, tout en répondant à leurs doutes et à leurs questions, s'enrichit de la nouveauté que chaque personne porte en elle, avec son histoire, sa langue et sa culture. Dans la pratique de cette action pastorale, la communauté chrétienne éprouve, souvent sans en être pleinement consciente, la première forme de synodalité.

c) Avant toute distinction de charismes et de ministères, « nous avons tous été baptisés par un seul Esprit en un seul corps » (1Cor 12,13). C'est pourquoi, parmi tous les baptisés, il y a une véritable égalité de dignité et une responsabilité commune pour la mission, selon la vocation de chacun. Par l'onction de l'Esprit, qui « enseigne tout » (1Jn 2,27), tous les croyants possèdent un instinct pour la vérité de l'Évangile, appelé *sensus fidei*. Il consiste en une certaine connaturalité avec les réalités divines et en la capacité de saisir intuitivement ce qui est conforme à la vérité de la foi. Les processus synodaux valorisent ce don et permettent de vérifier l'existence de ce consensus des fidèles (*consensus fidelium*) qui constitue un critère sûr pour déterminer si une doctrine ou une pratique particulière appartient à la foi apostolique.

d) La Confirmation rend d'une certaine manière perpétuelle dans l'Église la grâce de la Pentecôte. Elle enrichit les fidèles des dons abondants de l'Esprit et les appelle à développer leur vocation spécifique, enracinée dans la dignité baptismale commune, au service de la mission. Son importance doit être davantage mise en évidence et mise en relation avec la variété des charismes et des ministères qui façonnent le visage synodal de l'Église.

e) La célébration de l'Eucharistie, surtout le dimanche, est la première et fondamentale manière par laquelle le Saint Peuple de Dieu se rassemble et se rencontre. Là où elle n'est pas

possible, la communauté, bien qu'elle la désire, se rassemble autour de la célébration de la Parole. Dans l'Eucharistie, nous célébrons un mystère de grâce dont nous ne sommes pas les auteurs. En nous appelant à partager son Corps et son Sang, le Seigneur nous fait un seul corps entre nous et avec Lui. À partir de l'utilisation que Paul fait du terme *koinonia* (cf. 1Cor 10,16-17), la tradition chrétienne a gardé le mot « communion » pour désigner à la fois la pleine participation à l'Eucharistie et la nature des relations entre les fidèles et entre les Églises. Tout en nous ouvrant à la contemplation de la vie divine, jusqu'aux profondeurs insondables du mystère trinitaire, ce terme nous renvoie à la quotidienneté de nos relations : dans les gestes les plus simples par lesquels nous nous ouvrons les uns aux autres circule réellement le souffle de l'Esprit. C'est pourquoi la communion célébrée dans l'Eucharistie et qui en découle configure et oriente les chemins de la synodalité.

f) De l'Eucharistie, nous apprenons à articuler unité et diversité : unité de l'Église et multiplicité des communautés chrétiennes; unité du mystère sacramentel et variété des traditions liturgiques; unité de la célébration et diversité des vocations, des charismes et des ministères. Rien ne montre plus que l'Eucharistie que l'harmonie créée par l'Esprit n'est pas uniformité et que chaque don ecclésial est destiné à l'édification commune.

Questions à aborder :

g) Le sacrement du Baptême ne peut être compris de manière isolée, en dehors de la logique de l'initiation chrétienne, et encore moins de manière individualiste. Il est donc nécessaire d'approfondir davantage la contribution à la compréhension de la synodalité qui peut découler d'une vision plus unifiée de l'initiation chrétienne.

h) La maturation du sens de la foi nécessite non seulement d'avoir reçu le Baptême, mais aussi de développer la grâce du sacrement dans une vie de véritable discipleship, qui permet de discerner l'action de l'Esprit de ce qui est l'expression de la pensée dominante, le fruit des conditionnements culturels ou, en tout cas, non cohérente avec l'Évangile. Il s'agit d'un sujet à approfondir par une réflexion théologique appropriée.

i) La réflexion sur la synodalité peut offrir des pistes de renouveau pour la compréhension de la Confirmation, par laquelle la grâce de l'Esprit organise dans l'harmonie de la Pentecôte la variété des dons et charismes. À la lumière des différentes expériences ecclésiales, il faut étudier comment rendre plus fructueuse la préparation et la célébration de ce sacrement, afin de réveiller chez tous les fidèles l'appel à la construction de la communauté, à la mission dans le monde et au témoignage de la foi.

j) Du point de vue théologique et pastoral, il est important de poursuivre la recherche sur la manière dont la logique catéchuménale peut éclairer d'autres parcours pastoraux, tels que la préparation au mariage, l'accompagnement des choix professionnels et sociaux, ou encore la formation au ministère ordonné, où toute la communauté ecclésiale doit être impliquée.

Propositions :

k) Si l'Eucharistie donne forme à la synodalité, la première étape est d'honorer sa grâce avec un style célébratif à la hauteur du don et avec une véritable fraternité. La liturgie célébrée avec authenticité est la première et fondamentale école de discipleship et de fraternité. Avant toute initiative de formation de notre part, nous devons nous laisser former par sa puissante beauté et par la noble simplicité de ses gestes.

l) Une deuxième étape concerne la nécessité, souvent soulignée, de rendre le langage liturgique plus accessible aux fidèles et plus incarné dans la diversité des cultures. Sans remettre en question la continuité avec la tradition et la nécessité de la formation liturgique, une réflexion sur ce sujet est encouragée, ainsi qu'une plus grande responsabilité accordée aux Conférences Épiscopales, dans l'esprit du motu proprio *Magnum principium*.

m) Un troisième pas consiste à valoriser toutes les formes de prière communautaire, sans se limiter à la seule célébration de la Messe. D'autres expressions de la prière liturgique, ainsi que les pratiques de piété populaire, reflétant le génie des cultures locales, sont d'une grande importance pour favoriser la participation de tous les fidèles, pour introduire progressivement au mystère chrétien et pour rapprocher de la rencontre avec le Seigneur ceux qui sont moins familiers avec l'Église. Parmi les formes de piété populaire, la dévotion mariale se distingue particulièrement pour sa capacité à soutenir et nourrir la foi de nombreux croyants.

4. Les pauvres, protagonistes du chemin de l'Église

Convergences

a) Les pauvres demandent à l'Église de l'amour. Par amour, on entend le respect, l'accueil et la reconnaissance, sans lesquels fournir de la nourriture, de l'argent ou des services sociaux est une forme d'aide importante, mais qui ne prend pas pleinement en compte la dignité de la personne. Le respect et la reconnaissance sont de puissants outils pour activer les capacités personnelles, afin que chacun soit acteur de son propre développement et non pas objet d'aide d'autrui.

b) L'option préférentielle pour les pauvres est implicite dans la foi christologique : Jésus, pauvre et humble, s'est lié d'amitié avec les pauvres, a marché avec eux, a partagé la table avec eux et a dénoncé les causes de la pauvreté. Pour l'Église, le choix en faveur des pauvres et des rejetés est une catégorie théologique avant d'être culturelle, sociologique, politique ou philosophique. Selon Saint Jean-Paul II, Dieu leur accorde en premier sa miséricorde. Cette préférence divine a des conséquences sur la vie de tous les chrétiens, appelés à nourrir « les mêmes sentiments que le Christ Jésus » (Ph 2,5).

c) Il n'y a pas qu'une seule forme de pauvreté. Parmi les nombreux visages des pauvres se trouvent ceux qui n'ont pas ce qu'il faut pour mener une vie digne. Il y a aussi les migrants et les réfugiés; les peuples autochtones, originaires et afro-descendants; ceux qui subissent la violence et l'abus, en particulier les femmes; les personnes dépendantes; les minorités systématiquement privées de voix; les personnes âgées abandonnées; les victimes du racisme, de l'exploitation et de la traite, en particulier les enfants; les travailleurs exploités; les exclus économiquement et d'autres vivant en périphérie. Les plus vulnérables parmi les vulnérables, qui nécessitent une action constante de plaidoyer, sont les enfants à naître et leurs mères. L'Assemblée est consciente du cri des "nouveaux pauvres", produits des guerres et du terrorisme qui tourmentent de nombreux pays sur différents continents, et condamne les systèmes politiques et économiques corrompus qui en sont la cause.

d) Outre les nombreuses formes de pauvreté matérielle, notre monde connaît aussi celles de la pauvreté spirituelle, entendue comme le manque de sens à la vie. Une préoccupation excessive de soi peut conduire à voir les autres comme une menace et à se replier sur soi. Comme on l'a noté, les pauvretés matérielles et spirituelles, lorsqu'elles s'allient, peuvent trouver des réponses aux besoins l'une de l'autre. C'est une manière de marcher ensemble qui

concrétise la perspective de l'Église synodale, qui nous révélera le sens le plus plein de la béatitude évangélique « Heureux les pauvres en esprit » (Mt 5,3).

e) Être aux côtés des pauvres signifie s'engager avec eux aussi dans le soin de notre maison commune : le cri de la terre et le cri des pauvres sont le même cri. L'absence de réaction rend la crise écologique et, en particulier, les changements climatiques, une menace pour la survie de l'humanité, comme le souligne l'exhortation apostolique *Laudate Deum*, publiée par le Pape François à l'occasion de l'ouverture des travaux de l'Assemblée synodale. Les Églises des pays les plus exposés aux conséquences du changement climatique sont très conscientes de l'urgence d'un changement de cap, ce qui constitue leur contribution au chemin des autres Églises de la planète.

f) L'engagement de l'Église doit s'attaquer aux causes de la pauvreté et de l'exclusion. Cela comprend l'action pour protéger les droits des pauvres et des exclus, et cela peut nécessiter de dénoncer publiquement les injustices, qu'elles soient perpétrées par des individus, des gouvernements, des entreprises ou des structures de la société. C'est pourquoi il est essentiel d'écouter leurs revendications et leur point de vue, afin de leur donner la parole, en utilisant leurs mots.

g) Les chrétiens ont le devoir de s'engager à participer activement à la construction du bien commun et à la défense de la dignité de la vie, en s'inspirant de la doctrine sociale de l'Église et en agissant sous différentes formes (engagement dans les organisations de la société civile, dans les syndicats, dans les mouvements populaires, dans l'associativisme de base, dans le domaine politique, etc.). L'Église exprime une profonde gratitude pour leur action. Les communautés soutiennent ceux qui œuvrent dans ces domaines dans un véritable esprit de charité et de service. Leur action fait partie de la mission de l'Église d'annoncer l'Évangile et de collaborer à l'avènement du Royaume de Dieu.

h) Dans les pauvres, la communauté chrétienne rencontre le visage et la chair du Christ, qui, bien qu'il fût riche, s'est fait pauvre pour nous, afin que nous devenions riches par sa pauvreté (cf. 2Cor 8,9). Elle est appelée non seulement à se rapprocher d'eux, mais aussi à apprendre d'eux. Si faire synode signifie marcher ensemble avec Celui qui est le chemin, une Église synodale doit mettre les pauvres au centre de tous les aspects de sa vie: à travers leurs souffrances, ils ont une connaissance directe du Christ souffrant (cf. *Evangelii gaudium*, n. 198). La ressemblance de leur vie avec celle du Seigneur fait des pauvres les annonciateurs d'un salut reçu comme un don et les témoins de la joie de l'Évangile.

i) Dans certaines parties du monde, l'Église est pauvre, avec les pauvres et pour les pauvres. Il existe un risque constant, qu'il faut éviter avec soin, de considérer les pauvres en termes de "eux" et "nous", comme des "objets" de la charité de l'Église. Mettre les pauvres au centre et apprendre d'eux est quelque chose que l'Église doit faire de plus en plus.

j) La dénonciation prophétique des situations d'injustice et l'action de pression sur les décideurs politiques, qui nécessite le recours à des formes de diplomatie, doivent être maintenues en tension dynamique afin de ne pas perdre en clarté et en fécondité. En particulier, il faut veiller à ce que l'utilisation de fonds publics ou privés par les structures de l'Église ne conditionne pas la liberté de parler au nom des exigences de l'Évangile.

k) L'action dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'assistance sociale, sans aucune discrimination ou exclusion de personne, est un signe clair d'une Église qui promeut

l'intégration et la participation des plus démunis en son sein et dans la société. Les organisations actives dans ce domaine sont invitées à se considérer comme une expression de la communauté chrétienne et à éviter un style impersonnel de vivre la charité. Elles sont également encouragées à créer des réseaux et à se coordonner.

“Questions à aborder”

l) L'Église doit être honnête dans l'examen de la manière dont elle respecte les exigences de la justice envers ceux qui travaillent dans les institutions qui lui sont liées, afin de témoigner avec intégrité de sa cohérence.

m) Dans une Église synodale, le sens de la solidarité se joue également sur le plan de l'échange de dons et du partage des ressources entre les Églises locales de différentes régions. Il s'agit de relations qui favorisent l'unité de l'Église, en créant des liens entre les communautés chrétiennes impliquées. Il faut se concentrer sur les conditions à garantir pour que les prêtres qui viennent en aide aux Églises pauvres en clergé ne soient pas seulement un remède fonctionnel, mais une ressource pour la croissance de l'Église qui les envoie et de celle qui les reçoit. De même, il faut veiller à ce que les aides économiques ne dégèrent pas en assistanat, mais promeuvent une véritable solidarité évangélique et soient gérées de manière transparente et fiable.

Propositions

n) La doctrine sociale de l'Église est une ressource trop méconnue, dans laquelle il faut réinvestir. Que les Églises locales s'engagent non seulement à en faire connaître davantage le contenu, mais aussi à en favoriser l'appropriation par des pratiques qui mettent en œuvre son inspiration.

o) L'expérience de la rencontre, du partage de la vie et du service aux pauvres et aux marginalisés devient une partie intégrante de tous les parcours de formation proposés par les communautés chrétiennes : il s'agit d'une exigence de la foi, et non d'une option. Ceci est particulièrement vrai pour les candidats au ministère ordonné et à la vie consacrée.

p) Dans le cadre de la reconsidération du ministère diaconal, il est nécessaire de promouvoir une orientation plus déterminée vers le service des pauvres.

q) Il est nécessaire d'intégrer de manière plus explicite et attentive dans l'enseignement, la liturgie et les pratiques de l'Église les fondements bibliques et théologiques de l'écologie intégrale.

5. Une Église de “chaque tribu, langue, peuple et nation”

Convergences

a) Les chrétiens vivent au sein de cultures spécifiques, apportant en elles le Christ à travers la Parole et le Sacrement. En s'engageant dans le service de la charité, ils accueillent avec humilité et joie le mystère du Christ qui les attend déjà en tout lieu et en tout temps. De cette façon, ils deviennent une Église de “chaque tribu, langue, peuple et nation” (Ap 5,9).

b) Les contextes culturels, historiques et régionaux dans lesquels l'Église est présente révèlent des besoins spirituels et matériels différents. Cela façonne la culture des Églises locales, leurs priorités missionnaires, leurs préoccupations et les dons que chacune d'elles apporte au dialogue synodal, ainsi que les langues dans lesquelles elles s'expriment. Au cours des jours de l'Assemblée, nous avons pu faire l'expérience directe et généralement joyeuse de la pluralité des expressions de l'être de l'Église.

c) Les Églises vivent dans des contextes de plus en plus multiculturels et multi-religieux, où l'engagement dans le dialogue entre religion et culture, avec les autres groupes qui composent la société, est essentiel. Vivre la mission de l'Église dans ces contextes nécessite un style de présence, de service et d'annonce qui cherche à construire des ponts, à cultiver la compréhension mutuelle et à s'engager dans une évangélisation qui accompagne, écoute et apprend. Plusieurs fois pendant l'Assemblée, l'image de "se déchausser" pour rencontrer l'autre d'égal à égal, comme signe d'humilité et de respect pour un espace sacré.

d) Les mouvements migratoires sont une réalité qui refaçonne les Églises locales en tant que communautés interculturelles. Souvent, les migrants et les réfugiés, beaucoup d'entre eux portant les blessures de la déracination, de la guerre et de la violence, deviennent une source de renouveau et d'enrichissement pour les communautés qui les accueillent et une occasion d'établir un lien direct avec des Églises géographiquement éloignées. Face à des attitudes de plus en plus hostiles envers les migrants, nous sommes appelés à pratiquer un accueil ouvert, à les accompagner dans la construction d'un nouveau projet de vie et à construire une véritable communion interculturelle entre les peuples. Le respect des traditions liturgiques et des pratiques religieuses des migrants est une partie intégrante d'un véritable accueil.

e) Les missionnaires ont donné leur vie pour porter la Bonne Nouvelle dans le monde entier. Leur engagement témoigne éloquemment de la puissance de l'Évangile. Cependant, une attention particulière et une sensibilité sont nécessaires dans les contextes où "mission" est un mot chargé d'un héritage historique douloureux, qui entrave aujourd'hui la communion. Dans certains endroits, l'annonce de l'Évangile a été associée à la colonisation et même au génocide. Évangéliser dans ces contextes nécessite de reconnaître les erreurs commises, d'acquiescer à une nouvelle sensibilité à ces problèmes et d'accompagner une génération qui cherche à forger des identités chrétiennes au-delà du colonialisme. Le respect et l'humilité sont des attitudes fondamentales pour reconnaître que nous nous complétons mutuellement et que la rencontre avec des cultures différentes peut enrichir la vie et la foi des communautés chrétiennes.

f) L'Église enseigne la nécessité et encourage la pratique du dialogue interreligieux comme partie de la construction de la communion entre tous les peuples. Dans un monde de violence et de fragmentation, il est de plus en plus urgent de témoigner de l'unité de l'humanité, de son origine commune et de sa destinée commune, dans une solidarité coordonnée et fraternelle envers la justice sociale, la paix, la réconciliation et le soin de la maison commune. L'Église est consciente que l'Esprit peut parler à travers la voix des hommes et des femmes de chaque religion, conviction et culture.

“Questions à aborder”

g) Il est nécessaire de cultiver une sensibilité à la richesse de la variété des expressions de l'être Église. Cela nécessite la recherche d'un équilibre dynamique entre la dimension de l'Église dans son ensemble et son ancrage local, entre le respect du lien de l'unité de l'Église

et le risque d'homogénéisation qui étouffe la variété. Les significations et les priorités varient selon les contextes et cela exige d'identifier et de promouvoir des formes de décentralisation et des instances intermédiaires.

h) L'Église elle-même est touchée par la polarisation et la méfiance dans des domaines cruciaux, tels que la vie liturgique et la réflexion morale, sociale et théologique. Nous devons en reconnaître les causes par le dialogue et entreprendre des processus courageux de revitalisation de la communion et de réconciliation pour les surmonter.

i) Dans nos églises locales, nous ressentons parfois des tensions entre différentes manières de comprendre l'évangélisation, qui se concentrent sur le témoignage de vie, l'engagement pour la promotion humaine, le dialogue avec les croyances et les cultures et l'annonce explicite de l'Évangile. De même, une tension émerge entre l'annonce explicite de Jésus-Christ et la valorisation des caractéristiques de chaque culture à la recherche des traits évangéliques (semina Verbi) qu'elle contient déjà.

j) Parmi les questions à approfondir, il a été mentionné la possible confusion entre le message de l'Évangile et la culture de l'évangéliste.

k) L'extension des conflits, avec le commerce et l'utilisation d'armes de plus en plus puissantes, soulève la question, soulevée par plusieurs groupes, d'une réflexion et d'une formation plus poussées pour gérer les conflits de manière non violente. Il s'agit d'une contribution qualifiée que les chrétiens peuvent offrir au monde d'aujourd'hui, également en dialogue et en collaboration avec d'autres religions.

l) Une attention renouvelée est nécessaire concernant les langages que nous utilisons pour parler aux esprits et aux cœurs des gens dans une grande diversité de contextes, d'une manière qui soit à la fois accessible et belle.

m) En vue d'expérimenter des formes de décentralisation, il est nécessaire de définir un cadre de référence partagé pour leur gestion et leur évaluation, en identifiant tous les acteurs impliqués et leurs rôles respectifs. Pour des raisons de cohérence, les processus de discernement sur la décentralisation doivent être menés dans un style synodal, en prévoyant la participation et la contribution de tous les acteurs impliqués à différents niveaux.

n) De nouveaux paradigmes sont nécessaires pour l'engagement pastoral avec les populations autochtones, dans une approche de marcher ensemble plutôt que d'agir pour elles ou en leur nom. Leur participation aux processus décisionnels à tous les niveaux peut contribuer à une Église plus dynamique et missionnaire.

o) Des travaux de l'Assemblée, il ressort un besoin d'une meilleure connaissance des enseignements du Vatican II, du magistère post-conciliaire et de la doctrine sociale de l'Église. Nous avons besoin de mieux connaître nos différentes traditions pour être plus clairement une Église des Églises en communion, efficace dans le service et le dialogue.

p) Dans un monde où le nombre de migrants et de réfugiés augmente, tandis que la volonté de les accueillir diminue, et où l'étranger est de plus en plus suspecté, il est approprié que l'Église s'engage résolument dans l'éducation à la culture du dialogue et de la rencontre, en combattant le racisme et la xénophobie, notamment dans les programmes de formation pastorale. Il est également nécessaire de s'engager dans des projets d'intégration des migrants.

q) Nous recommandons un engagement renouvelé dans le dialogue et le discernement en matière de justice raciale. Il est nécessaire d'identifier les systèmes qui créent ou perpétuent l'injustice raciale au sein de l'Église et de les combattre. Engageons-nous dans des processus de guérison et de réconciliation pour éradiquer le péché du racisme, avec l'aide de ceux qui en subissent les conséquences.

6. Traditions des Églises orientales et de l'Église latine

Convergences

a) Parmi les Églises orientales, celles en pleine communion avec le successeur de Pierre jouissent d'une particularité liturgique, théologique, ecclésiologique et canonique qui enrichit grandement toute l'Église. En particulier, leur expérience d'unité dans la diversité peut offrir une précieuse contribution à la compréhension et à la pratique de la synodalité.

b) Au fil de l'histoire, le niveau d'autonomie accordé à ces Églises a connu différentes phases et a également enregistré des comportements aujourd'hui considérés comme dépassés, tels que la latinisation. Ces dernières décennies, la reconnaissance de la spécificité, distinction et autonomie de ces Églises a beaucoup progressé.

c) L'importante migration des fidèles de l'Orient catholique vers des territoires majoritairement latins soulève d'importantes questions pastorales. Si le flux actuel se poursuit ou s'accroît, il pourrait y avoir plus de membres des Églises orientales catholiques en diaspora que sur leurs territoires canoniques. Pour diverses raisons, la mise en place de hiérarchies orientales dans les pays d'immigration ne suffit pas à résoudre le problème, mais il est nécessaire que les Églises locales de rite latin, au nom de la synodalité, aident les fidèles orientaux émigrés à préserver leur identité et à cultiver leur patrimoine spécifique, sans subir de processus d'assimilation.

Questions à aborder

d) Il est nécessaire d'approfondir la contribution que l'expérience des Églises orientales catholiques peut apporter à la compréhension et à la pratique de la synodalité.

e) Certaines difficultés subsistent concernant l'assentiment du Pape aux évêques élus par les Synodes des Églises sui iuris pour leur territoire et la nomination papale des évêques hors du territoire canonique. La demande d'étendre la juridiction des patriarches au-delà du territoire patriarcal fait également l'objet de discernement dans le dialogue avec le Saint-Siège.

f) Dans les régions où se trouvent des fidèles de différentes Églises catholiques, il est nécessaire de trouver des moyens de rendre visible et expérimentable une véritable unité dans la diversité.

g) Il faut réfléchir à la contribution que les Églises orientales catholiques peuvent apporter au chemin vers l'unité entre tous les chrétiens et au rôle qu'elles peuvent jouer dans le dialogue interreligieux et interculturel.

Propositions

h) Il ressort avant tout la demande d'instituer un Conseil des Patriarches et des Archevêques Majeurs des Églises orientales catholiques auprès du Saint-Père.

i) Certains demandent la convocation d'un Synode spécial consacré aux Églises orientales catholiques, à leur identité et mission, ainsi qu'aux défis pastoraux et canoniques dans un contexte de guerre et de migrations massives.

j) Il est proposé de former une commission mixte de théologiens, historiens et canonistes orientaux et latins pour étudier les questions nécessitant une réflexion approfondie et pour proposer des suggestions pour continuer le chemin.

k) Dans les dicastères de la Curie romaine, il devrait y avoir une représentation adéquate des membres des Églises orientales catholiques afin d'enrichir l'ensemble de l'Église avec leur perspective, faciliter la résolution des problèmes identifiés et participer au dialogue à différents niveaux.

l) Pour favoriser des formes d'accueil respectueuses du patrimoine des fidèles des Églises orientales, il est approprié d'intensifier les relations entre le clergé oriental en diaspora et le clergé latin et de promouvoir la connaissance mutuelle et la reconnaissance de leurs traditions respectives.

7. En route vers l'unité des chrétiens

Convergences

a) Cette session de l'Assemblée synodale a commencé sous le signe de l'œcuménisme. La veillée de prière "Ensemble" a vu la présence aux côtés du pape François de nombreux autres dirigeants et représentants de différentes Communions chrétiennes : un signe clair et crédible de la volonté de marcher ensemble dans l'esprit de l'unité de la foi et de l'échange des dons. Cet événement, hautement significatif, nous a permis de reconnaître que nous vivons un kairós œcuménique et de réaffirmer que ce qui nous unit est plus grand que ce qui nous divise. En effet, nous avons "un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, parmi tous et en tous" (Eph 4,5-6).

b) Le Baptême, qui est à l'origine de la synodalité, constitue également le fondement de l'œcuménisme. Par lui, tous les chrétiens participent au sensus fidei et doivent donc être écoutés attentivement, quelle que soit leur tradition, comme l'a fait l'Assemblée synodale dans son processus de discernement. Il ne peut y avoir de synodalité sans dimension œcuménique.

c) L'œcuménisme est avant tout une question de renouvellement spirituel et exige également des processus de repentance et de guérison de la mémoire. Dans l'Assemblée, des témoignages éclairants de chrétiens de différentes traditions ecclésiales ont été entendus, partageant l'amitié, la prière et surtout l'engagement envers les pauvres. La dévotion envers les plus démunis renforce les liens et aide à se concentrer sur ce qui unit déjà tous les croyants en Christ. Il est donc important que l'œcuménisme se développe avant tout dans la vie quotidienne. Le dialogue théologique et institutionnel poursuit patiemment le tissage de la compréhension mutuelle dans un climat de confiance et d'ouverture croissantes.

d) Dans de nombreuses régions du monde, il y a surtout un œcuménisme du sang : des chrétiens de différentes appartenances qui donnent ensemble leur vie pour la foi en Jésus-Christ. Le témoignage de leur martyre est plus éloquent que toute parole : l'unité vient de la Croix du Seigneur.

e) La collaboration entre tous les chrétiens est également un élément essentiel pour relever les défis pastoraux de notre époque : dans les sociétés sécularisées, elle permet de donner plus de force à la voix de l'Évangile ; dans les contextes de pauvreté, elle permet de joindre nos forces au service de la justice, de la paix et de la dignité des plus démunis. Partout et en tout temps, c'est une ressource essentielle pour guérir la culture de la haine, de la division et de la guerre qui oppose des groupes, des peuples et des nations.

f) Les mariages entre chrétiens appartenant à différentes Églises ou communautés ecclésiales (mariages mixtes) sont des réalités où peut mûrir la sagesse de la communion et où l'on peut s'évangéliser mutuellement.

Questions à aborder

g) Notre Assemblée a pu percevoir la diversité entre les confessions chrétiennes dans la manière de comprendre la configuration synodale de l'Église. Dans les Églises orthodoxes, la synodalité est comprise au sens strict comme expression de l'exercice collégial de l'autorité propre aux seuls évêques (le Saint-Synode). Au sens large, elle se réfère à la participation active de tous les fidèles à la vie et à la mission de l'Église. Il n'a pas manqué de références aux pratiques en usage dans d'autres communautés ecclésiales, qui ont enrichi notre débat. Tout cela nécessite des approfondissements supplémentaires.

h) Un autre sujet à approfondir concerne le lien entre synodalité et primauté à différents niveaux (local, régional, universel), dans leur interdépendance mutuelle. Cela nécessite une relecture partagée de l'histoire pour dépasser les idées reçues et les préjugés. Les dialogues œcuméniques en cours ont permis de mieux comprendre, à la lumière des pratiques du premier millénaire, que synodalité et primauté sont des réalités liées, complémentaires et inséparables. La clarification de ce point délicat se reflète dans la manière de comprendre le ministère pétrinien au service de l'unité, comme le souhaitait Saint Jean-Paul II dans l'encyclique *Ut unum sint*.

i) La question de l'hospitalité eucharistique (*communicatio in sacris*) doit être examinée plus en détail du point de vue théologique, canonique et pastoral, à la lumière du lien entre communion sacramentelle et ecclésiale. Ce thème est particulièrement ressenti par les couples interconfessionnels. Il renvoie également à une réflexion plus large sur les mariages mixtes.

j) Une réflexion a également été sollicitée sur le phénomène des communautés "non confessionnelles" et des mouvements de "réveil" d'inspiration chrétienne, auxquels adhèrent en grand nombre également des fidèles à l'origine catholiques.

Propositions

k) En 2025, on commémorera l'anniversaire du Concile de Nicée (325), où a été élaboré le symbole de la foi qui unit tous les chrétiens. Une commémoration commune de cet événement nous aidera également à mieux comprendre comment, dans le passé, les questions controversées étaient discutées et résolues ensemble en concile.

l) La même année 2025, providentiellement, la date de la solennité de Pâques coïncidera pour toutes les dénominations chrétiennes. L'Assemblée a exprimé le vif désir de parvenir à trouver une date commune pour la fête de Pâques, afin de célébrer le jour de la résurrection du Seigneur, notre vie et notre salut, tous ensemble.

m) Il est également souhaité de continuer à impliquer les chrétiens d'autres confessions dans les processus synodaux catholiques à tous les niveaux et d'inviter un plus grand nombre de délégués fraternels à la prochaine session de l'Assemblée en 2024.

n) Certains ont également proposé de convoquer un Synode œcuménique sur la mission commune dans le monde contemporain.

o) La proposition de compiler un martyrologe œcuménique est relancée.

PARTIE II – TOUS DISCIPLES, TOUS MISSIONNAIRES

8. L'Église est mission

Convergences

a) Plutôt que de dire que l'Église a une mission, nous affirmons que l'Église est une mission. « Comme le Père m'a envoyé, je vous envoie aussi » (Jn 20,21) : l'Église reçoit de Christ, l'Envoyé du Père, sa propre mission. Soutenue et guidée par le Saint-Esprit, elle annonce et témoigne de l'Évangile à ceux qui ne le connaissent pas ou ne l'accueillent pas, avec cette option préférentielle pour les pauvres qui est enracinée dans la mission de Jésus. De cette façon, elle contribue à l'avènement du Royaume de Dieu, dont elle « constitue le germe et le commencement » (cf. LG 5).

b) Les sacrements de l'initiation chrétienne confèrent à tous les disciples de Jésus la responsabilité de la mission de l'Église. Laïcs, consacrés et ministres ordonnés ont une égale dignité. Ils ont reçu des charismes et des vocations différents et exercent des rôles et des fonctions différents, tous appelés et nourris par le Saint-Esprit pour former un seul corps en Christ. Tous disciples, tous missionnaires, dans la vitalité fraternelle des communautés locales qui éprouvent la douce et réconfortante joie d'évangéliser. L'exercice de la coresponsabilité est essentiel pour la synodalité et est nécessaire à tous les niveaux de l'Église. Chaque chrétien est une mission dans ce monde.

c) La famille est le pilier de chaque communauté chrétienne. Les parents, les grands-parents et tous ceux qui vivent et partagent leur foi en famille sont les premiers missionnaires. La famille, en tant que communauté de vie et d'amour, est un lieu privilégié d'éducation à la foi et à la pratique chrétienne, qui nécessite un accompagnement particulier au sein des communautés. Le soutien est particulièrement nécessaire pour les parents qui doivent concilier le travail, y compris au sein de la communauté ecclésiale et au service de sa mission, avec les exigences de la vie familiale.

d) Si la mission est une grâce qui engage toute l'Église, les laïcs y contribuent de manière vitale dans tous les environnements et dans les situations les plus ordinaires de la vie quotidienne. Ce sont eux surtout qui rendent l'Église présente et annoncent l'Évangile dans la culture numérique, qui a un si grand impact dans le monde entier, dans les cultures jeunes, dans le monde du travail, de l'économie et de la politique, des arts et de la culture, de la

recherche scientifique, de l'éducation et de la formation, dans la prise en charge de la maison commune et, en particulier, dans la participation à la vie publique. Là où ils sont présents, ils sont appelés à témoigner de Jésus-Christ dans la vie quotidienne et à partager explicitement la foi avec d'autres. En particulier, les jeunes, avec leurs dons et leurs fragilités, tout en grandissant dans l'amitié avec Jésus, deviennent des apôtres de l'Évangile parmi leurs pairs.

e) Les fidèles laïcs sont de plus en plus présents et actifs dans le service au sein des communautés chrétiennes. Beaucoup d'entre eux organisent et animent des communautés pastorales, servent en tant qu'éducateurs de foi, théologiens et formateurs, animateurs spirituels et catéchistes, et participent à divers organismes paroissiaux et diocésains. Dans de nombreuses régions, la vie des communautés chrétiennes et la mission de l'Église sont centrées sur la figure des catéchistes. De plus, les laïcs servent dans le domaine de la protection et de l'administration. Leur contribution est indispensable à la mission de l'Église ; c'est pourquoi il est important de veiller à l'acquisition des compétences nécessaires.

f) Les charismes des laïcs, dans leur variété, sont des dons de l'Esprit Saint à l'Église qui doivent être mis en avant, reconnus et pleinement valorisés. Dans certaines situations, il peut arriver que les laïcs soient appelés à pallier le manque de prêtres, avec le risque que le caractère proprement laïc de leur apostolat soit diminué. Dans d'autres contextes, il peut arriver que les prêtres fassent tout et que les charismes et les ministères des laïcs soient ignorés ou sous-utilisés. Il y a également le danger, exprimé par beaucoup lors de l'Assemblée, de "cléricaiser" les laïcs, créant une sorte d'élite laïque qui perpétue les inégalités et les divisions dans le Peuple de Dieu.

g) La pratique de la mission ad gentes réalise un enrichissement mutuel des Églises, car elle ne concerne pas seulement les missionnaires, mais toute la communauté, qui est encouragée à prier, à partager des biens et à témoigner. Même les Églises pauvres en clergé ne doivent pas renoncer à cet engagement, tandis que celles où il y a une plus grande floraison de vocations au ministère ordonné peuvent s'ouvrir à la coopération pastorale, dans une logique véritablement évangélique. Tous les missionnaires – laïcs hommes et femmes, consacrés et consacrées, diacres et prêtres, en particulier les membres des instituts missionnaires et les missionnaires fidei donum – en vertu de leur vocation propre, sont une ressource importante pour créer des liens de connaissance et d'échange de dons.

h) La mission de l'Église est continuellement renouvelée et nourrie par la célébration de l'Eucharistie, en particulier lorsqu'elle met en avant son caractère communautaire et missionnaire.

Questions à traiter :

i) Il est nécessaire de continuer à approfondir la compréhension théologique des relations entre charismes et ministères dans une perspective missionnaire.

j) Le Concile Vatican II et le magistère qui a suivi présentent la mission distincte des laïcs en termes de sanctification des réalités temporelles ou séculières. Cependant, dans la pratique pastorale concrète, au niveau paroissial, diocésain et, plus récemment, universel, des postes et des ministères au sein de l'Église sont de plus en plus souvent confiés aux laïcs. La réflexion théologique et les dispositions canoniques doivent être conciliées avec ces développements importants et s'efforcer d'éviter les dualismes qui pourraient compromettre la perception de l'unité de la mission de l'Église.

k) En promouvant la coresponsabilité de la mission de tous les baptisés, nous reconnaissons les capacités apostoliques des personnes handicapées. Nous souhaitons valoriser la contribution à l'évangélisation qui découle de l'immense richesse d'humanité qu'elles apportent. Nous reconnaissons leurs expériences de souffrance, de marginalisation, de discrimination, parfois même vécues au sein de la communauté chrétienne elle-même.

l) Les structures pastorales doivent être réorganisées de manière à aider les communautés à faire émerger, reconnaître et animer les charismes et les ministères laïcs, les insérant dans la dynamique missionnaire de l'Église synodale. Sous la direction de leurs pasteurs, les communautés seront en mesure d'envoyer et de soutenir ceux qu'elles ont envoyés. Elles seront donc conçues principalement pour servir la mission que les fidèles poursuivent au sein de la société, dans la vie familiale et professionnelle, sans se concentrer exclusivement sur les activités qui s'y déroulent et leurs besoins organisationnels.

m) L'expression "une Église entièrement ministérielle", utilisée dans l'Instrumentum laboris, peut prêter à confusion. Il est nécessaire d'approfondir sa signification pour éclaircir toute ambiguïté.

Propositions :

n) On ressent le besoin d'une plus grande créativité dans la création de ministères en fonction des besoins des Églises locales, avec une implication particulière des jeunes. On pourrait envisager d'élargir encore les responsabilités du ministère institué du lecteur, qui aujourd'hui ne se limitent pas au rôle joué pendant les liturgies. De cette manière, il pourrait être envisagé comme un véritable ministère de la Parole de Dieu, qui dans des contextes appropriés pourrait inclure également la prédication. On devrait également explorer la possibilité d'instituer un ministère à confier à des couples mariés engagés à soutenir la vie familiale et à accompagner les personnes se préparant au sacrement du mariage.

o) On invite les Églises locales à identifier des formes et des occasions de donner une visibilité et une reconnaissance communautaire aux charismes et ministères qui enrichissent la communauté. Cela pourrait se produire lors d'une célébration liturgique au cours de laquelle est confié le mandat pastoral.

9. Les femmes dans la vie et la mission de l'Église

Convergences

a) Nous avons été créés homme et femme, à l'image et à la ressemblance de Dieu. Dès le début, la création articule unité et différence, donnant aux femmes et aux hommes une nature, une vocation et un destin partagés, et deux expériences distinctes de l'humain. La Sainte Écriture témoigne de la complémentarité et de la réciprocité entre femmes et hommes. Dans ses nombreuses formes, l'alliance entre l'homme et la femme est au cœur du projet de Dieu pour la création. Jésus considérait les femmes comme ses interlocutrices : il parlait avec elles du Royaume de Dieu et les accueillait parmi ses disciples, comme Marie de Béthanie. Ces femmes ont fait l'expérience de sa puissance de guérison, de libération et de reconnaissance et ont marché avec lui sur la route de la Galilée à Jérusalem (cf. Luc 8,1-3). C'est à une femme, Marie-Madeleine, qu'il a confié la mission d'annoncer la résurrection le matin de Pâques.

b) En Christ, les femmes et les hommes sont revêtus de la même dignité baptismale et reçoivent également la variété des dons de l'Esprit (cf. Gal 3,28). Hommes et femmes sont appelés à une communion caractérisée par une coresponsabilité non compétitive, à incarner à tous les niveaux de la vie de l'Église. Comme le pape François nous l'a dit, ensemble nous sommes un « Peuple convoqué et appelé par la force des Béatitudes ».

c) Pendant l'Assemblée, nous avons expérimenté la beauté de la réciprocité entre les femmes et les hommes. Ensemble, nous renouvelons l'appel des phases précédentes du processus synodal et demandons à l'Église de s'engager davantage à comprendre et accompagner les femmes, d'un point de vue pastoral et sacramentel. Les femmes souhaitent partager leur expérience spirituelle en marchant vers la sainteté à différentes étapes de la vie : en tant que jeunes, mères, dans les relations d'amitié, dans la vie familiale à tous âges, dans le monde du travail et dans la vie consacrée. Elles réclament justice dans des sociétés encore profondément marquées par la violence sexuelle, les inégalités économiques et la tendance à les traiter comme des objets. Elles portent les cicatrices de la traite des êtres humains, des migrations forcées et des guerres. L'accompagnement et la promotion résolue des femmes vont de pair.

d) Les femmes représentent la majorité de ceux qui fréquentent les églises et sont souvent les premières missionnaires de la foi dans la famille. Les consacrées, dans la vie contemplative et apostolique, sont un cadeau, un signe et un témoignage d'importance fondamentale parmi nous. La longue histoire des femmes missionnaires, saintes, théologiennes et mystiques est une puissante source d'inspiration et de nourriture pour les femmes et les hommes de notre temps.

e) Marie de Nazareth, femme de foi et mère de Dieu, demeure pour tous une source extraordinaire de signification du point de vue théologique, ecclésial et spirituel. Marie nous rappelle l'appel universel à écouter attentivement Dieu et à rester ouverts à l'Esprit Saint. Elle a connu la joie de donner naissance et de faire grandir, et elle a enduré douleur et souffrance. Elle a accouché dans des conditions précaires, a fait l'expérience d'être une réfugiée et a vécu l'agonie de la brutale mise à mort de son Fils. Mais elle a aussi connu la splendeur de la résurrection et la gloire de la Pentecôte.

f) De nombreuses femmes ont exprimé une profonde gratitude pour le travail des prêtres et des évêques, mais ont également parlé d'une Église qui blesse. Le cléricalisme, le machisme et l'usage inapproprié de l'autorité continuent de défigurer le visage de l'Église et d'endommager la communion. Une profonde conversion spirituelle est nécessaire comme base de tout changement structurel. Les abus sexuels, de pouvoir et économiques continuent d'exiger justice, guérison et réconciliation. Nous nous demandons comment l'Église peut devenir un espace capable de protéger tous.

g) Lorsque la dignité et la justice dans les relations entre hommes et femmes sont bafouées dans l'Église, la crédibilité de notre annonce au monde est affaiblie. Le processus synodal montre qu'il est nécessaire de renouveler les relations et d'apporter des changements structurels. De cette manière, nous serons mieux à même d'accueillir la participation et la contribution de tous – laïcs et laïques, consacrés et consacrées, diacres, prêtres et évêques – en tant que disciples coresponsables de la mission.

h) L'Assemblée demande d'éviter de répéter l'erreur de parler des femmes comme d'un problème ou d'une question. Nous souhaitons plutôt promouvoir une Église où hommes et

femmes dialoguent dans le but de mieux comprendre la profondeur du dessein de Dieu, où ils apparaissent ensemble comme protagonistes, sans subordination, exclusion ni compétition.

Questions à aborder

i) Les Églises du monde entier ont clairement exprimé le besoin de reconnaître et de valoriser davantage la contribution des femmes et d'accroître les responsabilités pastorales qui leur sont confiées dans tous les domaines de la vie et de la mission de l'Église. Pour mieux exprimer les charismes de tous et répondre aux besoins pastoraux, comment l'Église peut-elle intégrer davantage de femmes dans les rôles et ministères existants ? Si de nouveaux ministères sont nécessaires, qui est responsable de ce discernement, à quel niveau et de quelle manière ?

j) Des opinions différentes ont été exprimées concernant l'accès des femmes au ministère diaconal. Certains considèrent que cette démarche serait inacceptable car en rupture avec la Tradition. Pour d'autres, en revanche, accorder aux femmes l'accès au diaconat rétablirait une pratique de l'Église des origines. D'autres encore discernent dans cette démarche une réponse appropriée et nécessaire aux signes des temps, fidèle à la Tradition et capable de trouver un écho dans le cœur de nombreux chercheurs d'une vitalité et d'une énergie renouvelées dans l'Église. Certains expriment la crainte que cette demande soit le reflet d'une dangereuse confusion anthropologique, en acceptant laquelle l'Église se conformerait à l'esprit du temps.

k) Le débat à ce sujet est également lié à une réflexion plus large sur la théologie du diaconat (cf. infra chap. 11, h – i).

l) Il est encouragé que les églises locales élargissent particulièrement leur service d'écoute, d'accompagnement et de soin envers les femmes qui, dans divers contextes sociaux, sont les plus marginalisées.

m) Il est urgent de garantir que les femmes puissent participer aux processus décisionnels et assumer des rôles de responsabilité dans la pastorale et le ministère. Le Saint-Père a augmenté de manière significative le nombre de femmes à des postes de responsabilité au sein de la Curie romaine. Il en devrait être de même à d'autres niveaux de la vie de l'Église. Il est nécessaire d'adapter le droit canonique en conséquence.

n) Poursuivez la recherche théologique et pastorale sur l'accès des femmes au diaconat, en bénéficiant des résultats des commissions spécialement établies par le Saint-Père et des recherches théologiques, historiques et exégétiques déjà effectuées. Si possible, les résultats devraient être présentés lors de la prochaine session de l'Assemblée.

o) Les cas de discrimination au travail et de rémunération inéquitable au sein de l'Église doivent être abordés et résolus, en particulier en ce qui concerne les consacrées qui sont trop souvent considérées comme une main-d'œuvre bon marché.

p) Il est nécessaire d'élargir l'accès des femmes aux programmes de formation et aux études théologiques. Les femmes devraient être intégrées dans les programmes d'enseignement et de formation des séminaires pour favoriser une meilleure préparation au ministère ordonné.

q) Les textes liturgiques et les documents de l'Église devraient être plus attentifs non seulement à l'utilisation d'un langage qui prend en compte à parts égales les hommes et les

femmes, mais aussi à l'insertion d'une gamme de mots, d'images et d'histoires qui puisent avec plus de vitalité dans l'expérience féminine.

r) Nous proposons que des femmes dûment formées puissent être juges dans tous les processus canoniques.

10. La vie consacrée et les regroupements laïcs : un signe charismatique

Convergences

a) Au fil des siècles, l'Église a toujours fait l'expérience du don des charismes grâce auxquels l'Esprit Saint la rajeunit et la renouvelle, des plus extraordinaires aux plus simples et les plus répandus. Avec joie et gratitude, le Saint Peuple de Dieu reconnaît en eux l'aide providentielle par laquelle Dieu lui-même soutient, guide et éclaire sa mission.

b) La dimension charismatique de l'Église se manifeste particulièrement dans la vie consacrée, avec la richesse et la diversité de ses formes. Son témoignage a contribué à renouveler la vie de la communauté ecclésiale à travers les âges, se révélant comme un antidote à la tentation récurrente de la mondanité. Les différentes familles religieuses montrent la beauté de suivre le Seigneur, sur la montagne de la prière et sur les routes du monde, dans les formes de vie communautaire, dans la solitude du désert et à la frontière des défis culturels. La vie consacrée a souvent été la première à percevoir les changements de l'histoire et à saisir les appels de l'Esprit : aujourd'hui encore, l'Église a besoin de sa prophétie. La communauté chrétienne regarde également avec intérêt et gratitude les pratiques éprouvées de vie synodale et de discernement commun que les communautés de vie consacrée ont mûries au fil des siècles. Nous savons que nous pouvons apprendre d'eux la sagesse de la marche ensemble. De nombreuses congrégations et instituts pratiquent le dialogue dans l'Esprit ou des formes similaires de discernement lors de leurs chapitres provinciaux et généraux, pour renouveler les structures, repenser les modes de vie, activer de nouvelles formes de service et de proximité avec les plus pauvres. Dans d'autres cas, cependant, persiste un style autoritaire qui ne laisse pas de place au dialogue fraternel.

c) Avec une gratitude égale, le Peuple de Dieu reconnaît les fermentations de renouvellement présentes dans les communautés ayant une longue histoire et dans l'épanouissement de nouvelles expériences de regroupement ecclésial. Les associations laïques, les mouvements ecclésiaux et les nouvelles communautés sont un précieux signe de la maturation de la coresponsabilité de tous les baptisés. Leur valeur réside dans la promotion de la communion entre les différentes vocations, dans l'élan avec lequel ils annoncent l'Évangile, dans la proximité avec ceux qui vivent en marge économiquement ou socialement et dans leur engagement pour le bien commun. Ils sont souvent des modèles de communion synodale et de participation à la mission.

d) Les cas d'abus de divers types à l'encontre de personnes consacrées et de membres de regroupements laïcs, en particulier des femmes, signalent un problème dans l'exercice de l'autorité et nécessitent des interventions décidées et appropriées.

Questions à aborder

e) Le magistère de l'Église a développé un vaste enseignement sur l'importance des dons hiérarchiques et charismatiques dans la vie et la mission de l'Église, qui nécessite une

meilleure compréhension dans la conscience ecclésiale et dans la réflexion théologique elle-même. Il est donc nécessaire de s'interroger sur la signification ecclésiologique et les implications pastorales concrètes de cette réalisation.

f) La variété des expressions charismatiques au sein de l'Église souligne l'engagement du Peuple fidèle de Dieu à vivre la prophétie de proximité avec les derniers et à éclairer la culture par une expérience plus profonde des réalités spirituelles. Il faut approfondir comment la vie consacrée, les associations laïques, les mouvements ecclésiaux et les nouvelles communautés peuvent mettre leurs charismes au service de la communion et de la mission dans les Églises locales, contribuant à avancer vers la sainteté grâce à une présence qui est prophétique.

Propositions

g) Nous estimons qu'il est temps de réviser les « critères directeurs sur les relations entre les évêques et les religieux dans l'Église » proposés dans le document *Mutuae relationes* de 1978. Nous proposons que cette révision soit menée dans un style synodal, incluant tous ceux qui sont impliqués.

h) Dans le même objectif, les Conférences Épiscopales et les Conférences des Supérieures et des Supérieurs Majeurs des Instituts de Vie Consacrée et des Sociétés de Vie Apostolique devraient mettre en place des lieux et des outils appropriés pour promouvoir des rencontres et des formes de collaboration dans un esprit synodal.

i) Au niveau des Églises locales individuelles comme des groupements d'Églises, la promotion de la synodalité missionnaire nécessite la création et une définition plus précise des consultations et des conseils où se retrouvent les représentants des Associations laïques, des Mouvements ecclésiaux et des nouvelles Communautés, afin de promouvoir des relations organiques entre ces réalités et la vie des Églises locales.

j) Dans les parcours de formation théologique à tous les niveaux, surtout dans la formation des ministres ordonnés, il faut vérifier l'attention accordée à la dimension charismatique de l'Église et, si nécessaire, la renforcer.

11. Diacres et prêtres dans une Église synodale

Convergences

a) Les prêtres sont les principaux collaborateurs de l'évêque et forment avec lui un unique presbytère (cf. LG 28) ; les diacres, ordonnés pour le ministère, servent le Peuple de Dieu dans la diaconie de la Parole, de la liturgie, et surtout de la charité (cf. LG 29). À leur égard, l'Assemblée synodale exprime d'abord une profonde gratitude. Sachant qu'ils peuvent ressentir solitude et isolement, elle recommande aux communautés chrétiennes de les soutenir par la prière, l'amitié et la collaboration.

b) Diacres et prêtres s'engagent dans les formes les plus diverses du ministère pastoral : service dans les paroisses, évangélisation, proximité avec les pauvres et les marginalisés, engagement dans le monde de la culture et de l'éducation, mission *ad gentes*, recherche théologique, animation de centres de spiritualité, et bien d'autres. Dans une Église synodale, les ministres ordonnés sont appelés à vivre leur service au Peuple de Dieu dans une attitude de proximité avec les personnes, d'accueil et d'écoute de tous, et à cultiver une profonde

spiritualité personnelle et une vie de prière. Ils sont surtout appelés à repenser l'exercice de l'autorité sur le modèle de Jésus qui, « bien qu'il fût dans la forme de Dieu, [...] s'est vidé de lui-même, prenant la forme d'un serviteur » (Ph 2, 6-7). L'Assemblée reconnaît que de nombreux prêtres et diacres rendent visible, par leur dévouement, le visage du Christ Bon Pasteur et Serviteur.

c) Un obstacle au ministère et à la mission est le cléricisme. Il provient d'une incompréhension de l'appel divin, qui amène à le concevoir davantage comme un privilège que comme un service, et se manifeste par un style de pouvoir mondain qui refuse de rendre des comptes. Cette déformation du sacerdoce doit être combattue dès les premières étapes de la formation, grâce à un contact vivant avec la vie quotidienne du Peuple de Dieu et à une expérience concrète de service envers les plus nécessiteux. On ne peut pas imaginer aujourd'hui le ministère du prêtre sans le mettre en relation avec l'évêque, dans le presbytère, en profonde communion avec les autres ministères et charismes. Malheureusement, le cléricisme est une attitude qui peut se manifester non seulement chez les ministres, mais aussi chez les laïcs.

d) La conscience de ses propres capacités et limites est une condition pour s'engager dans le ministère ordonné avec un style de coresponsabilité. C'est pourquoi la formation humaine doit garantir un parcours de connaissance réaliste de soi, intégré à la croissance culturelle, spirituelle et apostolique. Dans ce parcours, il ne faut pas sous-estimer l'apport de la famille d'origine et de la communauté chrétienne au sein de laquelle le jeune a mûri sa vocation, et d'autres familles qui accompagnent sa croissance.

Questions à aborder

e) Dans la perspective de la formation de tous les baptisés pour une Église synodale, celle des diacres et des prêtres nécessite une attention particulière. Il a été largement demandé que les séminaires ou autres parcours de formation des candidats au ministère soient liés à la vie quotidienne des communautés. Il faut éviter les risques de formalisme et d'idéologie qui conduisent à des attitudes autoritaires et empêchent une véritable croissance vocationnelle. La remise en question des styles et des parcours de formation nécessite un vaste travail de révision et de comparaison.

f) Des évaluations différentes ont été exprimées sur le célibat des prêtres. Tous en apprécient la valeur prophétique et le témoignage de conformité au Christ ; certains se demandent si sa pertinence théologique avec le ministère presbytéral doit nécessairement se traduire dans l'Église latine par une obligation disciplinaire, surtout là où les contextes ecclésiaux et culturels le rendent plus difficile. Il s'agit d'un sujet pas nouveau, qui nécessite d'être à nouveau abordé.

Propositions

g) Dans les Églises latines, le diaconat permanent a été mis en œuvre de manière différente selon les différents contextes ecclésiaux. Certaines Églises locales ne l'ont pas du tout introduit ; dans d'autres, on craint que les diacres soient perçus comme une sorte de remède à la pénurie de prêtres. Leur ministère s'exprime parfois dans la liturgie plutôt que dans le service aux pauvres et nécessiteux de la communauté. Il est donc recommandé d'effectuer une évaluation sur la mise en œuvre du ministère diaconal après le Concile Vatican II.

h) D'un point de vue théologique, il est nécessaire de comprendre le diaconat d'abord en lui-même, et non seulement comme une étape vers le presbytérat. Le fait de qualifier de "permanent" la forme primaire du diaconat, pour la distinguer de celle "transitoire", montre un changement de perspective qui n'a pas encore été pleinement réalisé.

i) Les incertitudes entourant la théologie du ministère diaconal sont également dues au fait que, dans l'Église latine, il a été rétabli comme degré propre et permanent de la hiérarchie uniquement à partir du Concile Vatican II. Une réflexion plus approfondie à ce sujet permettra également d'éclairer la question de l'accès des femmes au diaconat.

j) Il est demandé une vérification approfondie de la formation au ministère ordonné à la lumière de la perspective de l'Église synodale missionnaire. Cela implique la révision de la Ratio fundamentalis qui en détermine le profil. Nous recommandons en même temps de prendre soin de la formation continue des prêtres et des diacres dans un sens synodal.

k) La dimension de la transparence et la culture de la reddition de comptes représentent un élément d'une importance cruciale pour avancer dans la construction d'une Église synodale. Nous demandons aux Églises locales d'identifier des processus et des structures qui permettent une vérification régulière des modalités d'exercice du ministère des prêtres et des diacres ayant des rôles de responsabilité. Des instituts déjà existants, tels que les organismes de participation ou les visites pastorales, peuvent constituer le point de départ pour ce travail, en veillant à l'implication de la communauté. Dans tous les cas, ces formes devront être adaptées aux contextes locaux et aux différentes cultures, pour ne pas devenir un obstacle ou une lourdeur bureaucratique. C'est pourquoi le niveau régional ou continental pourrait être le plus approprié pour leur discernement.

l) Il faut envisager, en évaluant au cas par cas et selon les contextes, la possibilité d'intégrer les prêtres qui ont quitté le ministère dans un service pastoral qui valorise leur formation et leur expérience.

12. L'Évêque dans la communion ecclésiale

Convergences

a) Dans la perspective du Concile Vatican II, les évêques, en tant que successeurs des Apôtres, sont au service de la communion qui se réalise dans l'Église locale, entre les Églises et avec toute l'Église. La figure de l'évêque peut donc être comprise dans le réseau des relations avec la portion du Peuple de Dieu qui lui est confiée, avec le presbytérat et les diacres, avec les personnes consacrées, avec les autres évêques et avec l'évêque de Rome, toujours orientée vers la mission.

b) Dans son Église, l'évêque est le premier responsable de l'annonce de l'Évangile et de la liturgie. Il guide la communauté chrétienne et promeut le soin des pauvres et la défense des plus faibles. En tant que principe visible d'unité, il a en particulier la tâche de discerner et de coordonner les différents charismes et ministères suscités par l'Esprit pour l'annonce de l'Évangile et le bien commun de la communauté. Ce ministère est exercé de manière synodale lorsque le gouvernement est exercé en coresponsabilité, la prédication en écoutant le Peuple fidèle de Dieu, la sanctification et la célébration liturgique dans l'humilité et la conversion.

c) L'évêque a un rôle irremplaçable pour initier et animer le processus synodal dans l'Église locale, en promouvant la circularité entre "tous, certains et un". Le ministère épiscopal (l'unique) valorise la participation de "tous" les fidèles, grâce à la contribution de "certains" plus directement impliqués dans les processus de discernement et de décision (organes de participation et de gouvernement). La conviction avec laquelle l'évêque adopte la perspective synodale et la manière dont il exerce l'autorité influencent de manière déterminante la participation des prêtres et diacres, laïcs et laïques, consacrés et consacrées. Pour tous, l'évêque est appelé à être un exemple de synodalité.

d) Dans les contextes où l'Église est perçue comme la famille de Dieu, l'évêque est considéré comme le père de tous ; dans les sociétés sécularisées, en revanche, son autorité est en crise. Il est important de ne pas perdre de vue la nature sacramentelle de l'épiscopat, afin de ne pas assimiler la figure de l'évêque à une autorité civile.

e) Les attentes envers l'évêque sont souvent très élevées, et de nombreux évêques déplorent une surcharge de tâches administratives et juridiques, qui rend difficile la pleine réalisation de leur mission. L'évêque lui-même doit composer avec sa propre fragilité et ses limites, et ne trouve pas toujours un soutien humain et spirituel. L'expérience douloureuse d'une certaine solitude n'est pas rare. C'est pourquoi il est important, d'une part, de remettre au centre de l'attention les aspects essentiels de la mission de l'évêque et, d'autre part, de cultiver une véritable fraternité entre les évêques et le presbytérat.

Questions à aborder

f) Sur le plan théologique, il est nécessaire d'approfondir davantage la signification du lien de réciprocité entre l'évêque et l'Église locale. Il est appelé à la guider et, en même temps, à reconnaître et préserver la richesse de son histoire, de sa tradition et des charismes qui y sont présents.

g) La question de la relation entre le sacrement de l'Ordre et la juridiction doit être approfondie, à la lumière du magistère conciliaire de *Lumen gentium* et des enseignements les plus récents, comme la Constitution apostolique *Praedicate Evangelium*, pour préciser les critères théologiques et canoniques qui sont à la base du principe de partage des responsabilités de l'évêque et pour déterminer les domaines, formes et implications de la coresponsabilité.

h) Certains évêques expriment leur malaise lorsqu'on leur demande d'intervenir sur des questions de foi et de morale sur lesquelles il n'y a pas de plein accord dans l'épiscopat. Il est nécessaire de réfléchir davantage à la relation entre la collégialité épiscopale et la diversité des points de vue théologiques et pastoraux.

i) Une culture de transparence et le respect des procédures prévues pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables font partie intégrante d'une Église synodale. Il est nécessaire de développer davantage des structures dédiées à la prévention des abus. La question délicate de la gestion des abus place de nombreux évêques dans la difficulté de concilier le rôle de père et celui de juge. Il est proposé d'envisager la possibilité de confier la fonction judiciaire à une autre instance, à préciser canoniquement.

Propositions

j) Il est nécessaire de mettre en place, sous une forme juridique à définir, des structures et des processus de vérification régulière de l'action de l'évêque, en ce qui concerne le style de son autorité, l'administration économique des biens du diocèse, le fonctionnement des organes de participation et la protection contre tout type d'abus. La culture de la reddition de comptes fait intégralement partie d'une Église synodale qui promeut la coresponsabilité, et est également un possible garde-fou contre les abus.

k) Il est demandé de rendre obligatoire le Conseil épiscopal (can. 473 §4) et le Conseil pastoral diocésain ou éparchial (CIC can. 511, CCEU can. 272), et de rendre les organismes diocésains de coresponsabilité plus opérationnels, y compris au niveau juridique.

l) L'Assemblée demande de revoir les critères de sélection des candidats à l'épiscopat, en équilibrant l'autorité du Nonce apostolique avec la participation de la Conférence épiscopale. Il est également demandé d'élargir la consultation du Peuple de Dieu, en écoutant davantage de laïcs et laïques, consacrés et consacrées, tout en veillant à éviter des pressions inappropriées.

m) De nombreux évêques expriment le besoin de repenser le fonctionnement et de renforcer la structure des Métropoles (provinces ecclésiastiques) et des Régions, afin qu'elles soient une expression concrète de collégialité sur un territoire et dans des domaines où les évêques peuvent vivre une expérience de fraternité, de soutien mutuel, de transparence et de consultation plus large.

13. L'évêque de Rome au sein du Collège des évêques

Convergences

a) La dynamique synodale jette une nouvelle lumière sur le ministère de l'évêque de Rome. En effet, la synodalité articule de manière symphonique les dimensions communautaire ("tous"), collégiale ("certains") et personnelle ("un") de l'Église aux niveaux local, régional et universel. Dans cette vision, le ministère pétrinien de l'évêque de Rome est intrinsèque à la dynamique synodale, tout comme le sont l'aspect communautaire qui englobe tout le Peuple de Dieu et la dimension collégiale du ministère épiscopal. Par conséquent, synodalité, collégialité et primauté sont mutuellement référentes : la primauté suppose l'exercice de la synodalité et de la collégialité, tout comme ces deux aspects impliquent l'exercice de la primauté.

b) La promotion de l'unité de tous les chrétiens est un aspect essentiel du ministère de l'évêque de Rome. Le chemin œcuménique a permis d'approfondir la compréhension du ministère du Successeur de Pierre et doit continuer à le faire à l'avenir. Les réponses à l'appel lancé par Saint Jean-Paul II dans l'encyclique *Ut unum sint*, ainsi que les conclusions des dialogues œcuméniques, peuvent aider à la compréhension catholique de la primauté, de la collégialité, de la synodalité et de leurs relations mutuelles.

c) La réforme de la Curie romaine est un aspect important du chemin synodal de l'Église catholique. La Constitution apostolique *Praedicate evangelium* insiste sur le fait que "la Curie romaine ne se place pas entre le Pape et les évêques, mais est au service des deux selon les modalités propres à la nature de chacun" (PE I.8). Elle promeut une réforme basée sur la "vie de communion" (PE I.4) et sur une "saine décentralisation" (EG 16, cit. in PE II.2). Le fait que de nombreux membres des dicastères romains soient des évêques diocésains exprime la

catholicité de l'Église et devrait favoriser la relation entre la Curie et les églises locales. La mise en œuvre effective de la *Praedicate evangelium* favorisera une plus grande synodalité au sein de la Curie, tant entre les différents dicastères qu'en leur sein.

Questions à aborder

d) Une réflexion approfondie est nécessaire sur la manière dont une compréhension renouvelée de l'épiscopat au sein d'une Église synodale influence le ministère de l'évêque de Rome et le rôle de la Curie romaine. Cette question a des implications significatives sur la manière de vivre la coresponsabilité dans la gouvernance de l'Église. Au niveau universel, le Code de droit canonique et le Code des canons des Églises orientales offrent des dispositions pour un exercice plus collégial du ministère papal. Celles-ci pourraient être davantage développées dans la pratique et renforcées lors d'une future mise à jour des deux textes.

e) La synodalité peut éclairer les modalités de collaboration du collège des cardinaux au ministère pétrinien et les moyens de promouvoir leur discernement collégial lors des consistoires ordinaires et extraordinaires.

f) Il est important pour le bien de l'Église d'étudier les moyens les plus appropriés pour favoriser la connaissance mutuelle et les liens de communion entre les membres du Collège des cardinaux, compte tenu également de leur diversité d'origine et de culture.

Propositions

g) Les visites *ad limina Apostolorum* sont le moment le plus élevé des relations des pasteurs des églises locales avec l'évêque de Rome et ses collaborateurs les plus proches au sein de la Curie romaine. Il convient de revoir la manière dont elles sont réalisées afin de les rendre de plus en plus des occasions d'un échange ouvert et réciproque qui favorise la communion et un véritable exercice de collégialité et de synodalité.

h) À la lumière de la configuration synodale de l'Église, il est nécessaire que les dicastères de la Curie romaine valorisent la consultation des évêques, pour une attention accrue à la diversité des situations et une écoute plus attentive de la voix des églises locales.

i) Il semble approprié de prévoir des formes d'évaluation du travail des représentants pontificaux par les églises locales des pays où ils exercent leur mission, afin de faciliter et de perfectionner leur service.

j) Il est proposé de valoriser et de renforcer l'expérience du Conseil des cardinaux (C-9) en tant que conseil synodal au service du ministère pétrinien.

k) À la lumière de l'enseignement du Concile Vatican II, il convient d'examiner attentivement s'il est opportun d'ordonner les prélats de la Curie romaine évêques.

PARTIE III – TISSER DES LIENS, CONSTRUIRE DES COMMUNAUTÉS

14. Une approche synodale de la formation

Convergences

a) Prendre soin de sa propre formation est la réponse que chaque baptisé est appelé à donner aux dons du Seigneur, afin de faire fructifier les talents reçus et de les mettre au service de tous. Le temps que le Seigneur a consacré à la formation des disciples révèle l'importance de cette action ecclésiale, souvent discrète mais cruciale pour la mission. Nous tenons à exprimer un mot de gratitude et d'encouragement à tous ceux engagés dans ce domaine et les invitons à saisir les éléments nouveaux émergeant du chemin synodal de l'Église.

b) La manière dont Jésus a formé ses disciples est le modèle auquel nous devons nous référer. Il ne s'est pas contenté de donner quelques enseignements, mais a partagé sa vie avec eux. Par sa prière, il a suscité la demande : "Enseigne-nous à prier". En nourrissant les foules, il a enseigné à ne pas renvoyer les nécessiteux ; en marchant vers Jérusalem, il a montré le chemin de la Croix. L'Évangile nous enseigne que la formation n'est pas seulement ou principalement une amélioration de nos capacités : elle est une conversion à la logique du Royaume qui peut rendre fructueux même nos échecs et déceptions.

c) Le Saint Peuple de Dieu n'est pas seulement un objet, mais avant tout un sujet coresponsable de la formation. La première formation a lieu en effet au sein de la famille. C'est souvent là que nous recevons la première annonce de la foi, dans la langue – ou plutôt le dialecte – de nos parents et grands-parents. La contribution de ceux qui exercent un ministère dans l'Église doit donc s'entrelacer avec la sagesse des humbles dans une alliance éducative essentielle à la communauté. C'est le premier signe d'une formation envisagée dans un sens synodal.

d) Dans l'initiation chrétienne, nous trouvons les grandes lignes directrices pour les parcours de formation. Au cœur de la formation se trouve l'approfondissement du kerygme, c'est-à-dire de la rencontre avec Jésus-Christ qui nous offre le don d'une nouvelle vie. La logique catéchuménale nous rappelle que nous sommes tous pécheurs appelés à la sainteté. C'est pourquoi nous nous engageons dans des chemins de conversion que le sacrement de la Réconciliation accomplit et nous nourrissons le désir de sainteté, soutenus par un grand nombre de témoins.

e) Les domaines de formation du Peuple de Dieu sont nombreux. Outre la formation théologique, il a été mentionné celle relative à une série de compétences spécifiques : exercice de la coresponsabilité, écoute, discernement, dialogue œcuménique et interreligieux, service des pauvres et soin de la maison commune, engagement en tant que "missionnaires numériques", facilitation des processus de discernement et de conversation dans l'Esprit, construction du consensus et résolution des conflits. Une attention particulière doit être accordée à la formation catéchétique des enfants et des jeunes, qui devrait impliquer la participation active de la communauté.

f) La formation pour une Église synodale nécessite d'être entreprise de manière synodale : tout le Peuple de Dieu se forme ensemble en marchant ensemble. Il faut dépasser la mentalité de délégation présente dans de nombreux domaines pastoraux. Une formation clé synodale vise à permettre au Peuple de Dieu de vivre pleinement sa vocation baptismale, en famille, sur les lieux de travail, dans les domaines ecclésial, social et intellectuel, et de rendre chacun capable de participer activement à la mission de l'Église selon ses propres charismes et vocation.

Questions à aborder

g) Nous recommandons d'approfondir le sujet de l'éducation affective et sexuelle, afin d'accompagner les jeunes dans leur parcours de croissance et de soutenir la maturation affective de ceux appelés au célibat et à la chasteté consacrée. La formation dans ces domaines est une aide nécessaire à tous les stades de la vie.

h) Il est important d'approfondir le dialogue entre les sciences humaines, en particulier la psychologie, et la théologie, afin de comprendre l'expérience humaine non pas en juxtaposant leurs contributions, mais en les intégrant dans une synthèse plus mûre.

i) Le Peuple de Dieu doit être largement représenté dans la formation des ministres ordonnés, comme l'ont déjà demandé les Synodes précédents. Une vaste révision des programmes de formation est nécessaire, avec une attention particulière à la valorisation de la contribution des femmes et des familles.

j) Les Conférences épiscopales sont encouragées à travailler au niveau régional pour créer ensemble une culture de la formation permanente, en utilisant toutes les ressources disponibles, y compris le développement d'options numériques.

Propositions

k) À la lumière de la synodalité, nous proposons de privilégier, autant que possible, des propositions de formation conjointes destinées à tout le Peuple de Dieu (laïcs, consacrés et ministres ordonnés). Il appartient aux diocèses d'encourager ces projets au niveau local. Nous encourageons les Conférences épiscopales à travailler ensemble au niveau régional pour créer une culture de la formation permanente, en utilisant toutes les ressources disponibles, y compris le développement d'options numériques.

l) Que les différentes composantes du Peuple de Dieu soient représentées dans les parcours de formation au ministère ordonné, conformément à ce qui a déjà été demandé par les Synodes précédents. L'implication de figures féminines est particulièrement importante.

m) Des processus de sélection appropriés sont nécessaires pour les candidats au ministère ordonné et les exigences relatives aux programmes propédeutiques doivent être respectées.

n) La formation des ministres ordonnés doit être pensée en cohérence avec une Église synodale, dans différents contextes. Cela nécessite que les candidats au ministère aient acquis, avant d'entreprendre des parcours spécifiques, une expérience réelle, bien que préliminaire, de la communauté chrétienne. Le parcours de formation ne doit pas créer un environnement artificiel, séparé de la vie quotidienne des fidèles. Tout en préservant les besoins de la formation au ministère, cela favorisera un véritable esprit de service au Peuple de Dieu dans la prédication, la célébration des sacrements et l'animation de la charité. Cela pourrait nécessiter une révision de la Ratio Fundamentalis pour les prêtres et les diacres permanents.

o) En prévision de la prochaine session de l'Assemblée, il est proposé de consulter les responsables de la formation initiale et continue des prêtres afin d'évaluer la réception du processus synodal et de proposer les changements nécessaires pour promouvoir l'exercice de l'autorité dans un style approprié à une Église synodale.

15. Discernement ecclésial et questions ouvertes

Convergences

- a) L'expérience de la conversation dans l'Esprit a été enrichissante pour tous ceux qui y ont participé. On a particulièrement apprécié un style de communication qui privilégie la liberté d'expression de ses points de vue et l'écoute mutuelle. Cela évite de passer trop rapidement à un débat basé sur la réitération de ses propres arguments, sans laisser le temps et l'espace de comprendre les raisons de l'autre.
- b) Cette attitude de base crée un contexte favorable pour approfondir des questions controversées même au sein de l'Église, telles que les effets anthropologiques des technologies numériques et de l'intelligence artificielle, la non-violence et la légitime défense, les problèmes liés au ministère, les questions liées à la corporalité et la sexualité, entre autres.
- c) Pour développer un véritable discernement ecclésial dans ces domaines et d'autres, il est nécessaire d'intégrer, à la lumière de la Parole de Dieu et du Magistère, une base d'information plus large et une réflexion plus détaillée. Afin d'éviter de se réfugier dans le confort des formules conventionnelles, un dialogue avec les points de vue des sciences humaines et sociales, de la réflexion philosophique et de l'élaboration théologique doit être engagé.
- d) Parmi les questions qui nécessitent une réflexion continue, il y a celle de la relation entre l'amour et la vérité et les conséquences qu'elle a sur de nombreuses questions controversées. Cette relation, avant d'être un défi, est en réalité une grâce qui réside dans la révélation christologique. En effet, Jésus a accompli la promesse que l'on trouve dans les Psaumes : "L'amour et la vérité se rencontreront, la justice et la paix s'embrasseront. La vérité germera de la terre et la justice regardera depuis le ciel" (Psaume 85,11-12).
- e) Les pages de l'Évangile montrent que Jésus rencontre les gens dans l'unicité de leur histoire et situation. Il ne commence jamais par des préjugés ou des étiquettes, mais par une relation authentique dans laquelle il s'implique pleinement, même au risque d'être incompris ou rejeté. Jésus écoute toujours le cri d'aide de ceux qui en ont besoin, même lorsqu'il reste non exprimé ; il fait des gestes qui transmettent l'amour et redonnent confiance ; il rend possible, par sa présence, une nouvelle vie : ceux qui le rencontrent en sortent transformés. Cela est dû au fait que la vérité que Jésus porte n'est pas une idée, mais la présence même de Dieu parmi nous ; et l'amour avec lequel il agit n'est pas seulement un sentiment, mais la justice du Royaume qui change l'histoire.
- f) La difficulté que nous rencontrons à traduire cette vision évangélique claire en choix pastoraux est un signe de notre incapacité à vivre à la hauteur de l'Évangile, et nous rappelle que nous ne pouvons pas soutenir ceux qui ont besoin d'aide sans notre propre conversion, individuelle et communautaire. Si nous utilisons la doctrine de manière dure et avec un esprit de jugement, nous trahissons l'Évangile ; si nous pratiquons une miséricorde bon marché, nous ne transmettons pas l'amour de Dieu. L'unité de la vérité et de l'amour implique de prendre en charge les difficultés des autres comme si c'étaient les nôtres, comme c'est le cas entre de véritables frères et sœurs. C'est pourquoi cette unité ne peut être réalisée qu'en suivant patiemment la voie de l'accompagnement.

g) Certaines questions, telles que celles liées à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle, à la fin de vie, aux situations matrimoniales difficiles, aux problèmes éthiques liés à l'intelligence artificielle, sont controversées non seulement dans la société, mais aussi dans l'Église, car elles posent de nouvelles questions. Parfois, les catégories anthropologiques que nous avons élaborées ne suffisent pas à saisir la complexité des éléments qui émergent de l'expérience ou de la connaissance des sciences et nécessitent un affinement et une étude supplémentaire. Il est important de prendre le temps nécessaire pour cette réflexion et d'y investir nos meilleures énergies, sans céder à des jugements simplistes qui blessent les personnes et le Corps de l'Église. De nombreuses directives sont déjà fournies par le magistère et attendent d'être traduites en initiatives pastorales appropriées. Même là où des éclaircissements supplémentaires sont nécessaires, le comportement de Jésus, assimilé dans la prière et la conversion du cœur, nous montre le chemin à suivre.

Questions à aborder

h) Nous reconnaissons la nécessité de poursuivre la réflexion ecclésiale sur l'entrelacement originel de l'amour et de la vérité témoigné par Jésus, en vue d'une pratique ecclésiale qui en honore l'inspiration.

i) Nous encourageons les experts dans les différents domaines du savoir à acquérir une sagesse spirituelle qui permet à leur expertise spécialisée de devenir un véritable service ecclésial. La synodalité dans ce domaine s'exprime comme une disponibilité à réfléchir ensemble au service de la mission, dans la diversité des approches, mais dans l'harmonie des intentions.

j) Il est nécessaire d'identifier les conditions qui rendent possible une recherche théologique et culturelle capable de partir de l'expérience quotidienne du Peuple Saint de Dieu et de se mettre à son service.

Propositions

k) Nous proposons de promouvoir des initiatives qui permettent un discernement partagé sur des questions doctrinales, pastorales et éthiques qui sont controversées, à la lumière de la Parole de Dieu, de l'enseignement de l'Église, de la réflexion théologique et, en valorisant l'expérience synodale. Cela peut être réalisé par des approfondissements entre experts de différentes compétences et origines dans un contexte institutionnel qui protège la confidentialité du débat et promeut la franchise de la discussion, en donnant de la place, lorsque cela est approprié, également à la voix des personnes directement touchées par les controverses mentionnées. Cette démarche devra être lancée en vue de la prochaine Session synodale.

16. Pour une Église qui écoute et accompagne

Convergences

a) Écoute est le terme qui exprime le mieux l'expérience la plus intense qui a caractérisé les deux premières années du parcours synodal et les travaux de l'Assemblée. Il le fait dans le double sens de l'écoute donnée et reçue, de se mettre à l'écoute et d'être écouté. L'écoute est une valeur profondément humaine, un dynamisme de réciprocité, où l'on contribue à la marche de l'autre et reçoit quelque chose pour soi.

b) Être invité à parler et être écouté dans l'Église et par l'Église a été une expérience intense et inattendue pour beaucoup de ceux qui ont participé au processus synodal au niveau local, surtout parmi ceux qui subissent des formes de marginalisation dans la société et aussi dans la communauté chrétienne. Être écouté est une expérience d'affirmation et de reconnaissance de sa propre dignité: c'est un outil puissant pour activer les ressources de l'individu et de la communauté.

c) Mettre Jésus-Christ au centre de notre vie exige un certain renoncement. Dans cette perspective, écouter exige la disponibilité à se décentrer pour laisser de la place à l'autre. Nous l'avons expérimenté dans la dynamique de la conversation dans l'Esprit. C'est un exercice ascétique exigeant, qui oblige chacun à reconnaître ses limites et la partialité de son point de vue. C'est pourquoi il ouvre la possibilité d'écouter la voix de l'Esprit de Dieu qui parle aussi au-delà des limites de l'appartenance ecclésiale et peut déclencher un chemin de changement et de conversion.

d) Se mettre à l'écoute a une valeur christologique: cela signifie adopter l'attitude de Jésus envers les personnes qu'il rencontrait (cf. Phil 2, 6-11); cela a aussi une valeur ecclésiale, car c'est l'Église qui écoute, à travers l'action de certains baptisés qui n'agissent pas en leur propre nom, mais au nom de la communauté.

e) Au cours du processus synodal, l'Église a rencontré de nombreuses personnes et de nombreux groupes demandant à être écoutés et accompagnés. Tout d'abord, nous mentionnons les jeunes, dont la demande d'écoute et d'accompagnement a résonné fortement lors du Synode qui leur était consacré (2018) et lors de cette Assemblée, qui confirme la nécessité d'une option préférentielle pour les jeunes.

f) L'Église doit écouter avec une attention et une sensibilité particulières la voix des victimes et des survivants d'abus sexuels, spirituels, économiques, institutionnels, de pouvoir et de conscience de la part de membres du clergé ou de personnes ayant des fonctions ecclésiales. L'écoute authentique est un élément fondamental du chemin vers la guérison, le repentir, la justice et la réconciliation.

g) L'Assemblée exprime sa proximité et son soutien à tous ceux qui vivent une condition de solitude par choix de fidélité à la tradition et à la magistrature de l'Église en matière matrimoniale et d'éthique sexuelle, où ils reconnaissent une source de vie. Les communautés chrétiennes sont invitées à être particulièrement proches d'eux, les écoutant et les accompagnant dans leur engagement.

h) De différentes manières, les personnes qui se sentent marginalisées ou exclues de l'Église, en raison de leur situation matrimoniale, de leur identité ou de leur sexualité, demandent à être écoutées et accompagnées, et que leur dignité soit défendue. Dans l'Assemblée, un profond sentiment d'amour, de miséricorde et de compassion a été ressenti pour les personnes qui sont ou se sentent blessées ou négligées par l'Église, qui désirent un endroit pour revenir "à la maison" et se sentir en sécurité, être écoutées et respectées, sans craindre d'être jugées. Écouter est un préalable pour marcher ensemble à la recherche de la volonté de Dieu. L'Assemblée réaffirme que les chrétiens ne peuvent manquer de respect à la dignité de personne.

i) Des personnes qui souffrent de différentes formes de pauvreté, d'exclusion et de marginalisation dans des sociétés où l'inégalité augmente inexorablement se tournent

également vers l'Église à la recherche d'écoute et d'accompagnement. Les écouter permet à l'Église de prendre conscience de leur point de vue et de se mettre concrètement à leurs côtés, mais surtout de se laisser évangéliser par eux. Nous remercions et encourageons ceux qui sont engagés dans le service de l'écoute et de l'accompagnement de ceux qui sont en prison et qui ont particulièrement besoin de ressentir l'amour miséricordieux du Seigneur et de ne pas se sentir isolés de la communauté. Au nom de l'Église, ils réalisent les paroles du Seigneur "j'étais en prison et vous êtes venus me voir" (Mt 25,36).

j) De nombreuses personnes vivent dans une condition de solitude qui est souvent proche de l'abandon. Les gens et les personnes malades sont souvent invisibles dans la société. Nous encourageons les paroisses et la communauté chrétienne à les approcher et à les écouter. L'œuvre de miséricorde inspire la parole évangélique "J'étais malade et vous m'avez visité" (Mt 25,39), ce qui a un sens profond à la fois pour la personne qui s'engage et pour la promotion des droits communautaires.

k) L'Église souhaite écouter tout le monde, pas seulement ceux qui savent faire entendre leur voix plus facilement. Dans certaines régions, pour des raisons culturelles et sociales, les membres de certains groupes, tels que les jeunes, les femmes et les mineurs, peuvent avoir plus de difficulté à s'exprimer librement. De plus, l'expérience de vivre sous un régime oppressif et dictatorial peut éroder la confiance nécessaire pour s'exprimer librement. Cela peut également se produire lorsque l'exercice de l'autorité au sein de la communauté chrétienne devient oppressif plutôt que libérateur.

l) L'écoute nécessite un accueil inconditionnel. Cela ne signifie pas renoncer à la parole lors de la transmission du message de salut de l'Évangile ni adopter toutes les opinions ou positions. Le Seigneur Jésus nous a ouvert de nouveaux horizons en écoutant sans condition et nous a appelés à partager la Bonne Nouvelle avec la couleur que nous avons trouvée.

m) Dans de nombreuses parties du monde, les communautés de base ou les petites communautés chrétiennes établissent la pratique de l'écoute et de l'accompagnement. Si nous voulons valoriser ce potentiel, nous devons également l'adapter aux contextes urbains.

n) Souhaitez-vous changer votre approche parce que vous vous sentez exclu et que vous aimeriez expérimenter une église plus accueillante ? L'accompagnement et l'écoute ne sont pas des initiatives individuelles, mais font partie de l'action de l'Église. Pour cela, nous devons intégrer cela dans la programmation pastorale ordinaire et la structure opérationnelle de la communauté chrétienne à différents niveaux, en valorisant également l'accompagnement spirituel. Une Église synodale ne peut pas être une Église qui s'élève, cela doit se faire de manière concrète.

o) L'Église ne part pas de zéro, elle dispose de nombreuses institutions et structures qui accomplissent ce travail. Nous réfléchissons à l'exemple du travail sur le terrain réalisé par les étudiants et à l'accompagnement des pauvres, des marginalisés, des migrants et des réfugiés réalisés par Caritas et de nombreuses autres organisations, qu'elles soient de vie consacrées ou laïques. Il est nécessaire de renforcer la connexion avec la vie de la communauté pour éviter que l'activité d'un délégué soit perçue comme étrangère.

p) Les personnes travaillant dans le domaine de l'accompagnement, sous ses différentes formes, doivent bénéficier d'une formation adéquate, adaptée au type de personnes avec lesquelles elles sont en contact, et se sentir soutenues par la communauté. De leur côté, les

communautés doivent assumer la responsabilité de la valeur du service exercé en leur nom et récolter les fruits de cette écoute. Il est nécessaire d’oser une plus grande visibilité de ce service et de proposer la création d’un ministère de l’écoute et de l’accompagnement fondé sur le baptême, adapté à différents contextes. Les modalités de cet accord encouragent un plus grand engagement de la communauté.

q) Si vous mentionnez le SECAM (Symposium des Conférences Épiscopales d’Afrique et de Madagascar) pour promouvoir un discernement théologique et pastoral sur le thème de la polygamie et de l’accompagnement des personnes vivantes dans des unions polygames, cela nécessite la coopération de la Fédération.

17. Missionnaires dans l’environnement numérique

Convergences

a) La culture numérique représente un changement fondamental dans la manière dont nous concevons la réalité et nous nous relions à nous-mêmes, les uns aux autres, à l’environnement qui nous entoure, et même à Dieu. L’environnement numérique modifie nos processus d’apprentissage, la perception du temps, de l’espace, du corps, des relations interpersonnelles et toute notre manière de penser. Le dualisme entre le réel et le virtuel ne décrit pas adéquatement la réalité et l’expérience de chacun d’entre nous, en particulier des plus jeunes, les soi-disant “natifs numériques”.

b) La culture numérique n’est donc pas tant un domaine distinct de la mission, mais plutôt une dimension cruciale du témoignage de l’Église dans la culture contemporaine. C’est pourquoi elle revêt une importance particulière dans une Église synodale.

c) Les missionnaires sont toujours allés vers de nouvelles frontières avec le Christ, précédés et poussés par l’action de l’Esprit. Aujourd’hui, il nous revient de rejoindre la culture actuelle dans tous les espaces où les gens recherchent du sens et de l’amour, y compris sur leurs téléphones portables et tablettes.

d) Nous ne pouvons pas évangéliser la culture numérique sans d’abord la comprendre. Les jeunes, dont les séminaristes, les jeunes prêtres et les jeunes religieux et religieuses, qui ont souvent une expérience profonde et directe de celle-ci, sont les mieux placés pour poursuivre la mission de l’Église dans l’environnement numérique, ainsi que pour aider le reste de la communauté, y compris les pasteurs, à mieux comprendre ses dynamiques.

e) Dans le processus synodal, les initiatives du Synode numérique (Projet “L’Église t’écoute”) montrent le potentiel de l’environnement numérique en tant que mission, la créativité et la générosité de ceux qui s’y engagent, et l’importance de leur offrir formation, accompagnement, et opportunités d’échange entre pairs et de collaboration.

Questions à traiter

f) Internet est de plus en plus présent dans la vie des jeunes et des familles. Bien qu’il ait un grand potentiel pour améliorer notre vie, il peut aussi causer des dommages et des blessures, par exemple à travers le harcèlement, la désinformation, l’exploitation sexuelle et la dépendance. Il est urgent de réfléchir à la manière dont la communauté chrétienne peut

soutenir les familles afin de garantir que l'espace en ligne soit non seulement sûr, mais aussi spirituellement enrichissant.

g) Il existe de nombreuses initiatives en ligne liées à l'Église qui sont précieuses et utiles, offrant une excellente catéchèse et une formation à la foi. Malheureusement, il existe aussi des sites où les questions liées à la foi sont traitées de manière superficielle, polarisée et même avec haine. En tant qu'Église et missionnaires numériques individuels, nous avons le devoir de nous demander comment garantir que notre présence en ligne soit une expérience de croissance pour ceux avec qui nous communiquons.

h) Les initiatives apostoliques en ligne ont une portée qui dépasse les frontières territoriales traditionnellement comprises. Cela soulève d'importantes questions sur leur régulation et sur l'autorité ecclésiastique compétente pour la surveillance.

i) Nous devons également réfléchir aux implications de la nouvelle frontière missionnaire numérique pour le renouvellement des structures paroissiales et diocésaines existantes. Dans un monde de plus en plus numérique, comment éviter de rester prisonniers de la logique de conservation et libérer des énergies pour de nouvelles formes de mission?

j) La pandémie de COVID-19 a stimulé la créativité pastorale en ligne, contribuant à atténuer les effets de l'isolement et de la solitude vécus notamment par les personnes âgées et les membres vulnérables des communautés. Les institutions éducatives catholiques ont également utilisé efficacement les plateformes en ligne pour continuer à offrir de la formation et de la catéchèse pendant les confinements. Il est bon de considérer ce que cette expérience nous a appris et quels pourraient être les bénéfices durables pour la mission de l'Église dans l'environnement numérique.

k) De nombreux jeunes, bien qu'à la recherche de beauté, ont délaissé les espaces physiques de l'Église où nous tentons de les inviter, en faveur des espaces en ligne. Cela implique de rechercher de nouvelles façons de les engager et de leur offrir de la formation et de la catéchèse. Il s'agit d'un sujet sur lequel réfléchir d'un point de vue pastoral.

Propositions

l) Nous proposons que les Églises offrent reconnaissance, formation et accompagnement aux missionnaires numériques déjà en action, en facilitant également la rencontre entre eux.

m) Il est important de créer des réseaux collaboratifs d'influenceurs incluant des personnes d'autres religions ou n'en professant aucune, mais collaborant pour des causes communes pour la promotion de la dignité humaine, de la justice et de la protection de notre maison commune.

18. Organismes de participation

Convergences

a) En tant que membres du Peuple fidèle de Dieu, tous les baptisés sont coresponsables de la mission, chacun selon sa vocation, son expérience et ses compétences ; ainsi, tous contribuent à imaginer et décider des étapes de réforme des communautés chrétiennes et de l'Église dans son ensemble, afin qu'elle vive « la douce et réconfortante joie d'évangéliser ». La synodalité,

dans la composition et le fonctionnement des organismes où elle prend corps, vise la mission. La coresponsabilité est pour la mission : cela atteste que nous sommes vraiment réunis au nom de Jésus, cela libère les organismes de participation des dérives bureaucratiques et des logiques mondaines de pouvoir, cela rend fructueuse la réunion.

b) À la lumière du magistère récent (en particulier *Lumen gentium* et *Evangelii gaudium*), cette coresponsabilité de tous dans la mission doit être le critère à la base de la structuration des communautés chrétiennes et de l'Église locale dans tous ses services, dans toutes ses institutions, dans tous ses organes de communion (cf. 1Cor 12,4-31). La juste reconnaissance de la responsabilité des laïcs dans la mission dans le monde ne peut pas servir de prétexte pour confier aux seuls évêques et prêtres le soin de la communauté chrétienne.

c) L'autorité par excellence est celle de la Parole de Dieu, qui doit inspirer chaque réunion des organismes de participation, chaque consultation et chaque processus décisionnel. Pour que cela se produise, il est nécessaire que, à chaque niveau, la réunion puise son sens et sa force de l'Eucharistie et se déroule à la lumière de la Parole entendue et partagée dans la prière.

d) La composition des différents conseils pour discerner et décider au sein d'une communauté missionnaire synodale doit prévoir la présence d'hommes et de femmes ayant un profil apostolique ; ils se distinguent avant tout non pas par une fréquentation assidue des espaces ecclésiaux, mais par un véritable témoignage évangélique dans les réalités les plus ordinaires de la vie. Le Peuple de Dieu est d'autant plus missionnaire qu'il est capable de faire résonner en lui, même dans les organismes de participation, les voix de ceux qui vivent déjà la mission en habitant le monde et ses périphéries.

Questions à l'étranger

e) À la lumière de ce que nous avons partagé, il est important de réfléchir à la manière de promouvoir la participation dans les différents conseils, en particulier lorsque les praticiens estiment ne pas être à la hauteur de la tâche. La synodalité est grandiose dans l'implication de chaque membre dans les processus de discernement et de décision pour la mission de l'Église : à cet égard, de nombreuses petites communautés chrétiennes dans les Églises émergentes qui vivent un quotidien fraternel autour de la Parole et de l'Eucharistie nous édifient et nous encouragent.

f) Dans la composition des organismes de participation, nous ne pouvons pas différer davantage la tâche confiée par le Pape François dans *Amoris laetitia*. La participation d'hommes et de femmes qui vivent des situations affectives et conjugales complexes «peut s'exprimer dans différents services ecclésiaux : il est donc nécessaire de discerner quelles formes d'exclusion actuellement pratiquées dans le domaine liturgique, pastoral, éducatif institutionnel et peuvent être surmontées » (n° 299). Ce discernement concerne également l'exclusion des organismes de participation de la communauté paroissiale et diocésaine, pratiquée dans de nombreuses Églises locales.

g) Dans la perspective de l'originalité évangélique de la communion ecclésiale : comment pouvons-nous entrelacer l'aspect consultatif et délibératif de la synodalité ? Sur la base de la configuration charismatique et ministérielle du Peuple de Dieu : comment intégrons-nous dans les différents organismes de participation les tâches de conseil, de discernement et de décision ?

Propositions

h) Sur la base de la compréhension du Peuple de Dieu en tant que sujet actif de la mission d'évangélisation, l'obligation des Conseils pastoraux dans les communautés chrétiennes et les Églises locales doit être codifiée. En même temps, les organismes de participation doivent être renforcés, avec une présence adéquate de laïcs, avec l'attribution de fonctions de discernement en vue de décisions vraiment apostoliques.

i) Les organismes de participation représentent le premier domaine dans lequel vit la dynamique de reddition de compte de ceux qui exercent des responsabilités. Tout en les encourageant dans leur engagement, nous les invitons à pratiquer la culture de la reddition de compte envers la communauté dont ils sont l'expression.

19. Regroupements d'Églises dans la communion de toute l'Église

Convergences

a) Nous sommes convaincus que chaque Église, au sein de la communion des Églises, a beaucoup à offrir, car l'Esprit Saint distribue abondamment ses dons pour l'utilité commune. Si nous considérons l'Église comme le Corps du Christ, nous comprenons plus facilement que les différents membres sont interdépendants et partagent la même vie : "si un membre souffre, tous les membres souffrent ensemble ; et si un membre est honoré, tous les membres se réjouissent avec lui » (1 Corinthiens 12,26). Nous souhaitons donc développer les attitudes spirituelles qui découlent de cette perspective : l'humilité et la générosité, le respect et le partage. Il est également important de favoriser la croissance de la connaissance mutuelle et de mettre en place les structures nécessaires pour que l'échange de richesses spirituelles, de disciples missionnaires et de biens matériels devienne une réalité concrète.

b) Le thème des regroupements d'Églises locales s'est révélé fondamental pour l'exercice complet de la synodalité dans l'Église. En répondant à la question de la configuration des instances de synodalité et de collégialité impliquant des regroupements d'Églises locales, l'Assemblée a convenu de l'importance du discernement ecclésial effectué par les Conférences épiscopales et les Assemblées continentales pour le bon déroulement de la première phase du processus synodal.

c) Le processus synodal a montré comment les organismes prévus par le Code de droit canonique et le Code des canons des Églises orientales déploient plus efficacement leur fonction lorsqu'ils sont compris à partir des Églises locales. Le fait que l'Église (Ecclesia tota) soit une communion d'Églises exige que chaque évêque perçoive et vive la sollicitude pour toutes les Églises (sollicitudo omnium Ecclesiarum) comme un aspect constitutif de son ministère en tant que pasteur d'une Église.

d) La première phase du processus synodal a mis en évidence le rôle déterminant des Conférences épiscopales et a souligné la nécessité d'une instance de synodalité et de collégialité au niveau continental. Les organismes opérant à ces niveaux contribuent à l'exercice de la synodalité tout en respectant les réalités locales et les processus d'inculturation. L'Assemblée a exprimé sa confiance dans la possibilité d'éviter ainsi le risque d'uniformité et de centralisme dans la gouvernance de l'Église.

Questions à l'étranger

e) Avant de créer de nouvelles structures, nous ressentons le besoin de renforcer et de revitaliser celles qui existent déjà. Il est également nécessaire d'étudier, sur le plan ecclésiologique et canonique, les implications d'une réforme des structures relatives aux regroupements d'Églises pour qu'elles revêtent un caractère plus pleinement synodal.

f) En examinant les pratiques synodales de l'Église du premier millénaire, il est proposé d'étudier comment peut réintégrer dans le droit canonique actuel les anciennes institutions, en les harmonisant avec les nouvelles créations, telles que les Conférences épiscopales.

g) Nous considérons nécessaire une étude approfondie de la nature doctrinale et juridique des Conférences épiscopales, reconnaissant la possibilité d'une action collégiale même en ce qui concerne les questions de doctrine qui émergent au niveau local, rouvrant ainsi la réflexion sur le motu proprio "Apostolos suos".

h) Les canons relatifs aux conciles particuliers (pléniers et provinciaux) doivent être réexaminés pour permettre une plus grande participation du Peuple de Dieu, à l'image de la dispense accordée lors du récent concile plénier d'Australie.

Propositions

i) Parmi les structures déjà prévues par le Code, nous proposons de renforcer la province ecclésiastique ou métropolitaine en tant que lieu de communion des Églises locales d'un territoire.

j) Sur la base des approfondissements nécessaires concernant la configuration des regroupements d'Églises, mettre en œuvre l'exercice de la synodalité au niveau régional, national et continental.

k) Lorsque cela est nécessaire, nous suggérons la création de provinces ecclésiastiques internationales, au bénéfice des évêques qui n'appartiennent à aucune conférence épiscopale, et pour promouvoir la communion entre les Églises au-delà des frontières nationales.

l) Dans les pays de rite latin où existe également une hiérarchie des Églises orientales catholiques, les évêques orientaux devraient être inclus dans les Conférences épiscopales nationales, tout en préservant leur autonomie gouvernementale telle qu'établie par leur propre Code.

m) Élaborons une configuration canonique des Assemblées continentales qui, tout en respectant la spécificité de chaque continent, tienne compte de la participation des Conférences épiscopales et des Églises, avec leurs délégués indépendants représentatifs de la diversité du Peuple fidèle de Dieu.

20. Synode des évêques et Assemblée ecclésiale

Convergences

a) Même lorsque l'Assemblée a expérimenté la fatigue de "marcher ensemble", elle a ressenti la joie évangélique d'être le Peuple de Dieu. Les nouveautés proposées pour cette étape du chemin synodal ont généralement été bien accueillies. Les plus évidents sont : le passage de la célébration du Synode d'événement à processus (comme indiqué dans la constitution

apostolique *Episcopalis communio*) ; la présence d'autres membres, femmes et hommes, aux côtés des évêques ; la présence active des délégués fraternels ; le retrait spirituel en préparation à l'Assemblée ; les célébrations de l'Eucharistie à Saint-Pierre ; l'atmosphère de prière et la méthode de la conversation dans l'Esprit ; la disposition même de l'Assemblée dans la Salle Paul VI.

b) L'Assemblée du Synode des évêques, tout en conservant son caractère éminemment épiscopal, a bien manifesté en cette occasion le lien stimulant entre la dimension synodale de la vie de l'Église (la participation de tous), la dimension collégiale (la sollicitude des évêques pour l'Église entière) et la dimension primatiale (le service de l'Évêque de Rome, garant de la communion).

c) Le processus synodal a été et est un temps de grâce qui nous a encouragés. Dieu nous offre l'occasion d'expérimenter une nouvelle culture de la synodalité, capable d'orienter la vie et la mission de l'Église. Cependant, il a été rappelé que la création de structures de coresponsabilité ne suffit pas si la conversion personnelle à une synodalité missionnaire fait défaut. Les demandes synodales, à tous les niveaux, n'atténuent pas la responsabilité personnelle de ceux qui sont appelés à y participer en vertu de leur ministère et de leurs charismes, mais les sollicitent davantage.

Questions à l'étranger

d) La présence d'autres membres, en plus des évêques, en tant que témoins du chemin synodal, a été appréciée. Cependant, la question de l'incidence de leur présence en tant que membres à part entière sur le caractère épiscopal de l'Assemblée reste ouverte. Certains craignent que la tâche spécifique des évêques ne soit pas suffisamment comprise. Il convient également de préciser selon quels critères les membres non-évêques peuvent être appelés à faire partie de l'Assemblée.

e) Des expériences telles que la Première Assemblée ecclésiale d'Amérique latine et des Caraïbes, les Organismes du Peuple de Dieu au Brésil, le Concile plénier australien ont été signalées. Il reste à déterminer et à approfondir comment articuler à l'avenir la synodalité et la collégialité, en distinguant (sans faire de séparations indûes) la contribution de tous les membres du Peuple de Dieu à l'élaboration des décisions et la tâche spécifique des évêques . L'articulation de la synodalité, de la collégialité et de la primauté ne doit pas être interprétée de manière statique ou linéaire, mais selon une circularité dynamique, dans une coresponsabilité différenciée.

f) Si, au niveau régional, il est possible de considérer des étapes ultérieures (une assemblée ecclésiale suivie d'une assemblée épiscopale), il est opportun de préciser comment cela peut être proposé en référence à l'Église catholique dans son ensemble. Certains estiment que la formule adoptée lors de cette Assemblée répond à cette exigence, tandis que d'autres proposent de faire suivre une assemblée ecclésiale d'une assemblée épiscopale pour conclure le discernement, tandis que d'autres préfèrent réserver aux évêques le rôle de membres de l'assemblée synodale.

g) Il convient également d'approfondir et de préciser comment les experts de différentes disciplines, en particulier les théologiens et les canonistes, peuvent contribuer aux travaux de l'assemblée synodale et aux processus d'une Église synodale.

h) Il faudra également réfléchir à la manière dont Internet et les médias sociaux influent sur les processus synodaux.

Propositions

i) Assurer une évaluation des processus synodaux à tous les niveaux de l'Église.

j) Évaluer les fruits de la Première Session de la XVI^e Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques.

« À quoi peut-nous comparer le royaume de Dieu,

ou par quelle parabole pouvons-nous la décrire ? » (Mc 4,30)

La Parole du Seigneur vient avant toute parole de l'Église. Les paroles des disciples, même celles d'un Synode, ne sont que l'écho de ce qu'Il dit lui-même.

Pour annoncer le Royaume, Jésus a choisi de parler en paraboles. Il a trouvé dans les expériences fondamentales de la vie de l'homme – dans les signes de la nature, dans les gestes du travail, dans les faits de la vie quotidienne – les images pour révéler le mystère de Dieu. Ainsi, il nous a dit que le Royaume nous dépasse, mais ne nous est pas étranger. Nous le voyons dans les choses du monde ou nous ne le verrons jamais.

Dans une graine qui tombe en terre, Jésus a vu son destin représenté. Apparemment un néant destiné à pourrir, mais habité par un dynamisme de vie inarrêtable, imprévisible, pasqual. Un dynamisme destiné à donner la vie, à devenir le pain pour beaucoup. Destiné à devenir l'Eucharistie.

Aujourd'hui, dans une culture de la lutte pour la suprématie et de l'obsession de la visibilité, l'Église est appelée à répéter les paroles de Jésus, à les faire revivre avec toute leur force.

« À quoi peut-nous comparer le royaume de Dieu, ou par quelle parabole peut-nous le décrire ? ». Cette question du Seigneur éclaire le travail auquel nous assistons maintenant. Il ne s'agit pas de se disperser sur de nombreux fronts, en suivant une logique d'efficacité et de procédure. Il s'agit plutôt de saisir, parmi les nombreuses paroles et propositions de ce Rapport, ce qui se présente comme une petite graine, mais pleine d'avenir, et d'imaginer comment la confier à la terre qui la fera mûrir pour la vie. de beaucoup.

« Comment cela se produira-t-il ? », se demandait Marie à Nazareth (Lc 1,34) après avoir écouté la Parole. La réponse est unique : rester à l'ombre de l'Esprit et se laisser envelopper par sa puissance.

En regardant vers le temps qui nous sépare de la Deuxième Session, nous remercions le Seigneur pour le chemin parcouru jusqu'à présent et pour les grâces dont Il nous a comblés. Nous confions la phase suivante à l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, signe d'une espérance sûre et de réconfort sur le chemin du Peuple fidèle de Dieu, et des Saints Apôtres Simon et Jude, dont nous célébrons aujourd'hui la fête.

Adsumus Sancte Spiritus!

Rome, le 28 octobre 2023, Fête des Saints Simon et Jude, Apôtres.